

XXIV^e ANNEE

JUILLET



1908

No 7



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Pour le Pape



EN avril dernier nous avons publié la lettre encyclique du R^{me} Père Général adressée aux membres des trois Ordres séraphiques répandus dans le monde entier pour les exhorter à célébrer dignement le jubilé sacerdotal de Notre Très Saint Père le Pape Pie X. Un des moyens suggérés par Sa Paternité R^{me}, à défaut de pèlerinages à Rome, consiste dans des pèlerinages régionaux à quelque sanctuaire national du pays.

Pour répondre à cette invitation du successeur de saint François, et conformément aux instructions de notre T. R. P. Provincial, nous organiserons un pèlerinage collectif de tous nos Tertiaires de Montréal, Québec et Trois-Rivières pour le mois de septembre au sanctuaire national de Notre-Dame du Cap de la Madeleine.

Ce sera le pèlerinage du Jubilé papal, l'esprit qui l'animera sera celui de la dévotion au Pape et à l'Église et le fruit que

tous devront en retirer sera un plus profond attachement au Tiers-Ordre, milice du Pape.

Des fêtes mémorables et des manifestations nationales vont célébrer cette année le troisième centenaire de la fondation de Québec, c'est-à-dire de la Nouvelle-France ; le deuxième centenaire de la mort de Mgr de Laval, le saint fondateur de l'Église canadienne provoque également des témoignages grandioses de reconnaissance et de piété. Tant d'événements de première importance ne feront pas oublier cependant aux fidèles du Canada que l'univers chrétien célèbre cette année, le 18 septembre, le Jubilé sacerdotal de son bien-aimé Pontife Pie X. Au contraire, les précieux témoignages donnés par le Pape de son affection pour la nation canadienne, à l'occasion de ce double centenaire, provoqueront chez tous un renouveau d'attachement au Siège de Pierre et une explosion de reconnaissance et de dévouement à l'auguste Pontife, vicaire de Jésus-Christ sur la terre et chef visible de la sainte Église de Dieu.

Nous verrons donc accourir tous nos Tertiaires au Cap de la Madeleine, le dimanche 20 septembre prochain. Déjà de hautes approbations et de précieuses adhésions font prévoir que ce sera une manifestation vraiment digne du Pape qui se fera au sanctuaire du Cap de la Madeleine.

Nous sommes sûrs que toutes nos Fraternités se feront un devoir d'envoyer des représentants nombreux à notre pèlerinage. C'est Pierre que nous voulons honorer, c'est l'Église que nous glorifierons. C'est le Protecteur de l'Ordre séraphique qu'il nous sera donné de remercier ; c'est pour notre plus grand Bienfaiteur, enfants de saint François, que nous irons prier Notre-Dame et c'est à notre Père à tous que nous témoignerons ainsi notre piété filiale.

Afin de retirer de ce pèlerinage un fruit plus directement pratique, nous réserverons dans la journée passée au Cap, en dehors des cérémonies et des exercices de piété, une heure consacrée à l'étude. Ce sera un congrès en raccourci. Nous pourrons y étudier le Tiers-Ordre, son rôle et sa mission : ce

que le Pa
et sociale
mieux ré
Sur le
amples d



MON



rent au C

Nous v
dans le N
du T. R.
de Laval.

l'œuvre a
France av
parfait du
ces précu
tinuer et
dont les a
loin les é

Du mo
d'autant j
présent e
la gloire

Voici é
esquissé l
Canada.

« Dix

que le Pape attend du Tiers Ordre en fait d'action religieuse et sociale, ce que le Tiers-Ordre doit faire au Canada pour mieux répondre aux intentions du Pape.

Sur le pèlerinage et sur le congrès nous donnerons de plus amples détails, le mois prochain.



LES ANCIENS RÉCOLLETS



MONSIEUR GNEUR DE LAVAL ET LES RÉCOLLETS



L'OCCASION des fêtes religieuses célébrées avec tant d'éclat et de piété, les 21, 22, et 23 juin, en l'honneur du Vénérable Mgr. de Laval nous ne pouvons manquer de rappeler le souvenir des anciens Récollets qui revinrent au Canada en 1670 sous l'administration du grand évêque.

Nous voudrions, dans ce but, pouvoir reproduire un article paru dans le Numéro-Souvenir de la *Nouvelle France* et dû à la plume du T. R. P. Colomban-Marie, sur les Récollets précurseurs de Mgr de Laval. C'est en quatre pages le résumé simple et éloquent de l'œuvre accomplie par les fils de saint François, dans la Nouvelle-France avant l'arrivée de Mgr de Laval. C'est en même temps l'éloge parfait du grand évêque qui est venu *in nomine Domini* à la suite de ces précurseurs pour achever et couronner leur œuvre, pour la continuer et l'établir définitivement, pour fonder en un mot l'Église dont les autres n'avaient fait, en modestes ouvriers, que préparer de loin les éléments.

Du moins, nous nous permettrons de citer la fin de cet article, d'autant plus qu'elle livre à la publicité un document inédit jusqu'à présent et qui ne peut que contribuer à l'honneur des Récollets et à la gloire du saint évêque.

Voici donc comment l'auteur de l'article, après avoir rapidement esquissé l'œuvre des précurseurs de Mgr de Laval, les fait revenir au Canada.

« Dix ans après l'arrivée de Mgr de Laval au Canada, l'opposition

faite aux Récollets prit fin ; il leur fut permis de revenir dans la mission qui leur appartenait ; le grand évêque leur adressa alors une lettre vraiment digne de lui et qui résume avec éloquence le contenu de cet article.

« Ce document qui semble avoir échappé aux investigations de nos historiographes est conservé aux Archives de Versailles où nous l'avons fait copier. Nous sommes heureux de le publier ici et d'en offrir la primeur à la *Nouvelle-France*, dans cette livraison où elle se propose d'élever un monument à la gloire du premier évêque de Québec.

« Nous en donnons la traduction littérale, rejetant en note le texte du document qui est latin : (1)

« François, par la grâce de Dieu et du Saint Siège Apostolique, évêque de Pétrée, vicaire apostolique et premier évêque nommé de cette région, à nos bien-aimés dans le Christ, le Père Allart, provincial, et les religieux Récollets de l'Ordre de Saint-François, de la province de Saint-Denis, salut dans le Seigneur.

« (1) Franciscus, Dei gratia et Sancte Sedis Apostolicæ Petreænsis episcopus Vicarius apostolicus et hujusce regionis nominatus primus episcopus, Dilecti plurimum in Christo Patri Allart Provinciali ac Religiosis Recollectis Ordini Sui Francisci provincie Sui Dionysii, Salutem in Domino.

« Licet ministerium disseminandi evangelii quod religiosi vestræ Provincie, divinâ donante gratiâ, sub autoritate Summorum Pontificum, ac beneplacito felicis memorie Ludovici decimi tertii, Francorum Regis Christianissimi, in hæc nova mundi parte impleverunt, sit vobis titulus plus quam sufficiens vestræ in eâ foundationis præsentis : attamen bonus odor ac pia istorum virorum apostolicorum recordatio, simul et populorum Canadensium ardens desiderium revisendi eos, quorum zelus ferventissimus, conversatio exemplaris, et labor adeo strenuus in fidei propugnatione fuit, ut spacio minus quatuordecim annorum remotissimas hujusce fluvii prope immensi plagas penetrârînt, ad homines silvestres erudiendos, adjuvante illo qui in se sperantes confortat, nos inducunt ad testimonium publicè ferendum tum communis, tum particularis lætitiæ ac consolationis in reditu eorum, quos Angli illis temporibus hostes Gallis infensissimi abhinc plus quam quadraginta annis expulerunt. Quapropter has nostras litteras Patentes vobis damus, ut juxta mandatum Christianissimi regis Ludovici decimi quarti, recuperatâ ac vobis restitutâ vestrâ antiquâ habitatione Quebecensi, in ea possitis ædificare monasterium vestri Ordinis, et in eo vivere secundum regulam ac statuta vestra : fidem vobis aliunde facientes, fore ut propensi erga vestrum Ordinem animi semper simus, desiderio desiderantes ut hisce in terris crescat in mille millia. In quorum gratiam vobis omnem nostram autoritatem atque benevolentiam promittimus.

« Datum Quebeci, anno millesimo sexcentesimo septuagesimo, die decimo novembris sub signo sigilloque nostris cum secretarii nostri ordinarii solito chirographo.

Franciscus, Petreænsis episcopus
De mandato Domini mei Illustrissimi
et Reverendissimi episcopi
Petit (avec paraphe). »

Loco † Sigilli

« Le m
de votre p
sous l'aut
chrétien l
titre plus
Si fervent,
vie, si inf
foi, qu'en
ceux qui
forêts, les
arrosées p

« Néant
laissés ces
les revoir,
nous pou
consolatio
qu'il y a p
de la Frar

« C'est j
afin que
et reprena
puissiez l
règles et s
toujours f
sir l'accro
nous vou
veillance.

« Donn
notre sein
ordinaire.
Signé :

L. † S.

Déjà l'
bénédicti
que par l'
la pleine

« Le ministère évangélique qu'avec la grâce divine les religieux de votre province ont rempli dans cette nouvelle partie du monde, sous l'autorité des Souverains Pontifes et le bon plaisir du très-chrétien Roi de France, Louis XIII, d'heureuse mémoire, est un titre plus que suffisant à la fondation que vous y faites présentement. Si fervent, en effet, fut le zèle de vos devanciers, si exemplaire leur vie, si infatigable surtout l'activité qu'ils déployèrent à propager la foi, qu'en moins de quatorze ans, l'assistance de Dieu qui fortifie ceux qui espèrent en lui les fit pénétrer, pour y instruire dans leurs forêts, les sauvages habitants des bois, jusqu'à l'extrémité des terres arrosées par ce fleuve immense.

« Néanmoins le parfum d'édification et le pieux souvenir qu'ont laissés ces hommes apostoliques, non moins que le désir ardent de les revoir, exprimé par les populations canadiennes, sont tels, qu'ils nous poussent à donner un témoignage public de l'allégresse et de la consolation causées en tous et dans chacun par le retour de ceux qu'il y a plus de 40 ans ont chassé les Anglais, alors ennemis jurés de la France.

« C'est pourquoi nous vous octroyons les présentes lettres patentes, afin que selon l'ordre du Roi très-chrétien Louis XIV, recouvrant et reprenant la possession de votre antique maison de Québec, vous puissiez l'ériger en monastère de votre Ordre, et y vivre selon vos règles et statuts ; vous assurant en outre de notre volonté d'être toujours favorable à votre Ordre, dont nous désirons d'un grand désir l'accroissement perpétuel et sans mesure en ce pays. A ces fins nous vous promettons le concours de toute notre autorité et bienveillance.

« Donnée à Québec, l'an 1670, le dixième jour de novembre, sous notre seing et sceau, et la signature accoutumée de notre secrétaire ordinaire.

Signé :

FRANÇOIS, évêque de Pétrée

Par Mandement de mon I^{me}

et R^{me} Seigneur l'Évêque

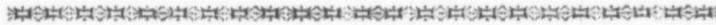
Petit.»

L. † S.

Déjà l'Ordre franciscain rétabli au Canada ressent l'efficacité de la bénédiction à lui donnée par Mgr de Laval et nous avons confiance que par l'intercession du Vénérable auprès de Dieu, nous en verrons la pleine réalisation.



Fleurs séraphiques



L'union de l'âme avec Dieu



FRÈRE Égide disait quelquefois : « Il n'est pas d'exemple plus frappant pour faire comprendre les relations de Dieu avec l'âme que de montrer les rapports d'un fiancé et d'une fiancée. Quand un jeune homme s'est fiancé, il envoie des bijoux à sa fiancée, lui fait confectionner des habits précieux, lui donne bourses, ceintures et autres ornements. Mais quand il l'a épousée, il laisse tous les cadeaux et ne songe plus qu'à lui appartenir tout entier. Ainsi les bonnes œuvres, comme des bijoux et des habits somptueux, sont l'ornement de l'âme, mais c'est l'oraison qui est l'union. »

Un vieillard demandait à frère Égide, si quelquefois durant cette vie l'âme quittait le corps pendant le ravissement ou la contemplation. Et après avoir répondu affirmativement frère Égide ajouta : « Il est un homme, dont l'âme dans un ravissement a quitté le corps. » Alors le vieillard reprit : « Je pense qu'il a dû lui en coûter beaucoup pour revenir. » A quoi frère Égide répondit en soupirant. « Oh ! que tu dis vrai ! »

Souvent dans ses oraisons, frère Égide, prononçait ces paroles et d'autres semblables : « Qui êtes-vous, vous à qui je m'adresse ; et qui suis-je moi qui demande ? je ne suis qu'un sac de terre, et un vermisseau, et vous, vous êtes le Seigneur du ciel et de la terre ! »

Frère Gratiën, un saint religieux, qui vécut avec frère Égide pendant plus de vingt ans, disait que pendant tout ce temps, il ne lui avait pas entendu prononcer une seule parole oiseuse. Le saint frère Bernard de Quintavalle remarquant que le frère Égide, était presque toujours solitaire, et comme un reclus vaquait à l'oraison dans sa cellule, souvent le taquinait, en disant qu'il n'était qu'une moitié d'homme parce qu'il conversait peu avec les hommes, par suite des ravissements et des consolations divines dont il était favorisé. C'est pourquoi frère Bernard interpellait frère Égide et lui disait en plaisantant : « Allez donc un peu parmi les hommes, conversez avec eux. Allez quêter le pain et les autres choses nécessaires aux Frères. »

Et frère Bernard, nière des Il parlait frère Bernard moins réco

L'ardent

ALORS qu ment triste. Ce que nous vous êtes à la maison ferons aussi dans lesq gnaient d' pauvreté. Frères, vo fort peu d trouble. d'humilité rable des homme q cice conti qui tout l pables, ré sance et d penser hu j'entrepris pourquoi que cette ceci. Sup rache les le pourrai il ne me : Et voilà c

Et frère Égide de répondre humblement et en souriant : « Frère Bernard, il n'est pas donné à tout le monde de se nourrir à la manière des hirondelles, comme le fait frère Bernard de Quintavalle. » Il parlait ainsi parce que les hirondelles mangent en volant, et que frère Bernard allant par les chemins et les montagnes, n'en était pas moins réconforté par les extases et les consolations divines.

L'ardente charité du frère Massée à l'égard du prochain

QLORS que frère Massée demeurait à Cibottolo, lui qui naturellement avait un air joyeux, devint pendant quelque temps fort triste. Ce que voyant, les Frères lui dirent : « Frère Massée, est ce que nous vous aurions fait de la peine, puisque contre votre habitude vous êtes tout triste ? Si ce sont les petits tonnelets que nous avons à la maison, qui vous occasionnent tant de peine, nous nous en déferons aussitôt. » Les Frères avaient en effet quelques petits tonneaux dans lesquels ils mettaient le vin qu'on leur donnait, et ils craignaient d'avoir ainsi offensé le bon Frère dans son amour pour la pauvreté. Frère Massée ayant rassemblé les Frères, leur dit : « Mes Frères, vous ne m'avez donné aucun sujet de tristesse, et je me soucie fort peu de ces petits tonnelets. Voici quelle est la cause de mon trouble. Depuis bien longtemps je m'efforce d'acquérir la vertu d'humilité, et de me considérer comme le plus vil et le plus misérable des hommes ; mais ma raison ne pouvait admettre qu'un homme qui, jour et nuit, s'adonne au jeûne, à l'oraison et à l'exercice continuel des vertus de son état, ne soit pas meilleur que celui qui tout le jour n'a dans la bouche que des paroles oiseuses et coupables, récite mal l'Office, et se soucie peu de la chasteté, de l'obéissance et de la pauvreté. Voilà pourquoi je ne pouvais en ce point penser humblement de moi-même. Je fis de nombreuses oraisons, j'entrepris de pénibles travaux, après quoi le Seigneur me dit : « Ce pourquoi tu pries, tu ne peux l'acquérir par toi-même, c'est par moi que cette grâce te sera donnée. » Maintenant je voudrais en venir à ceci. Supposez que quelqu'un me coupe les mains, les pieds, m'arrache les yeux, je serais prêt à le servir de toute manière comme je le pourrais, cependant je ne pourrais l'aimer comme auparavant et il ne me serait pas aussi agréable d'entendre parler de lui avec éloge. Et voilà ce qui me rend triste. »

Combien le murmure déplaisait à frère Massée

UN procureur des Frères du couvent de Cibottolo, murmurait souvent contre les autres prêtres, il rapportait tout le mal qu'il leur avait vu faire, ou entendu dire qu'ils avaient commis : « Un tel prêtre a fait ceci, cela, et un tel fait ceci. » Frère Massée ne pouvait l'entendre parler ainsi sans être grandement affligé, mais par déférence pour le Gardien il ne lui disait rien. Cependant, un jour il prit à part le coupable et lui dit : « Je te prie, mon fils, de vouloir bien avoir toujours présent en la mémoire ce que les hommes de bien et les saints ont fait de bonnes œuvres, et ainsi de mauvais tu deviendras bon et de bon, parfait. Si tu n'as jamais devant les yeux que ce qu'ont fait les méchants, si tu en conserves le souvenir en ton cœur, si tu le révéles aux autres, de bon tu deviendras méchant et de méchant, pervers et vicieux. »



Questions et Réponses

1° QUESTION : *Étant reçue du scapulaire bleu de l'Immaculée-Conception, je puis gagner les indulgences des six Pater, Ave et Gloria ; est-ce qu'étant Tertiaire je puis espérer les mêmes indulgences en disant l'office des Pater ?* — Une Tertiaire isolée.

RÉPONSE : En répondant, au mois de novembre 1907 (p. 454, 2°), à une question semblable, nous avons dit qu'il nous semblait que *non*. Rien ne vous empêche cependant de former votre intention de cette sorte : En récitant mon office de Tertiaire je veux gagner en même temps, *si cela est possible*, les indulgences de la Station du Très Saint Sacrement ou des six *Pater, Ave et Gloria*.

2° QUESTION : *Est-ce que la Société des dames de la Sainte-Famille, érigée à Québec par Mgr de Laval, est agrégée au Tiers-Ordre franciscain et participe par là même aux prières et aux œuvres des Franciscains ?* — Tertiaire isolée.

RÉPONSE : Nous ne sachions pas que cette agrégation au Tiers-Ordre et cette communication aux prières et aux œuvres des Fran-

ciscains
puisé ce r

3° QUE
petites di
les deux p

RÉPON
la matière
la couleur

4° QUE
gence plén
indulgence

RÉPON
on ne peu
mais il fa
suffit de s
jour de la

5° QUE
qu'on emp

RÉPON
la signific

6° QUE
fatiguent
tous les jo
gences plén

RÉPON
son office
Ordre ; il
tions pres

Du rest
participati
sans raiso
1,83) ; le

7° QUE
très grave
avant sa m
dispenser

RÉPON
dans ce ca

ciscains aient jamais eu lieu. Si vous nous indiquiez où vous avez puisé ce renseignement, nous pourrions aller aux informations.

3° QUESTION : *Ayant la permission de faire les scapulaires de plus petites dimensions, peut-on se servir de galon de coton blanc pour unir les deux parties ?* — Une Tertiaire.

RÉPONSE : Au mois de juin dernier (p. 268), nous avons dit que la matière du galon est laissée à votre choix ; il en est de même de la couleur.

4° QUESTION : *Il y a des jours auxquels sont attachées une indulgence plénière et une indulgence partielle ; peut-on gagner les deux indulgences à la même visite ?* — Une Tertiaire.

RÉPONSE : Si les deux indulgences exigent une visite de l'église, on ne peut pas les gagner toutes deux par une seule et même visite, mais il faut nécessairement faire deux visites distinctes. Pour cela il suffit de sortir de l'église et d'y rentrer presque aussitôt, comme le jour de la Portioncule.

5° QUESTION : *Qu'est-ce qu'on entend par le mot de thaumaturge qu'on emploie si souvent quand on parle de saint Antoine ?*

RÉPONSE : On entend par là le *faiseur de miracles* ; c'est en effet, la signification de ce mot dans la langue grecque d'où il est tiré.

6° QUESTION : *Je n'ai pas beaucoup de santé ; les prières vocales me fatiguent ; je ne dis plus les douze Pater que les Tertiaires doivent dire tous les jours. J'aimerais à savoir si je peux encore gagner les indulgences plénières indiquées dans le calendrier ?* — Une Tertiaire isolée.

RÉPONSE : Le Tertiaire légitimement dispensé de la récitation de son office ne perd nullement son droit aux indulgences du Tiers-Ordre ; il peut donc continuer à les gagner en remplissant les conditions prescrites pour chaque indulgence.

Du reste, il est à noter que la Règle ne prive expressément de la participation aux privilèges et droits du Tiers-Ordre que ceux qui sans raison légitime ne portent pas le scapulaire et le cordon (ch. 1, §3) ; le P. Visiteur doit punir les autres manquements à la Règle.

7° QUESTION : *Il y a quelques mois, une enfant de près de 14 ans, très gravement malade, m'a supplié de la recevoir dans le Tiers-Ordre avant sa mort ; j'ai fait droit à sa demande en vertu de mon pouvoir de dispenser de la Règle en certain cas ; ai-je bien fait ?* — Un Directeur.

RÉPONSE : Prise d'habit et profession ont été radicalement nulles dans ce cas.

Les supérieurs du Tiers-Ordre ne jouissent du pouvoir de dispense qu'en faveur de leurs sujets, novices ou profès, et seulement dans une certaine mesure. Pour la prise d'habit, toute personne, n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans *accomplis*, échappe par le fait même à leur pouvoir ; elle est pour eux, à ce point de vue, comme si elle n'existait pas ; c'est ce qui ressort du texte même de la Règle. — Pour la profession, toute personne, n'ayant pas fait, jour pour jour, une année *complète* de noviciat, ne saurait être reçue régulièrement ni valablement à la profession. Tout pouvoir de dispenser (en l'abrégeant, par exemple), de cette année de noviciat est enlevé aux supérieurs du Tiers-Ordre (1). N'est excepté que le cas de maladie mortelle, et alors même la profession reste conditionnelle ; si le malade recouvre la santé, il est tenu de continuer et d'achever son année de noviciat et fera profession au bout du temps réglementaire.

FR. M. A., O. F. M.



Saint Jean-Baptiste

PATRON SPÉCIAL DES CANADIENS-FRANÇAIS



OUS nos lecteurs savent déjà comment le vaillant précurseur du Christ, saint Jean-Baptiste a été donné par le Souverain Pontife Pie X « comme Patron spécial à tous les Canadiens-Français en quelque endroit qu'ils se trouvent fixés. »

Saint Jean-Baptiste était déjà comme le Patron du pays, on le fêtait avec solennité et le 24 de juin était regardé comme une fête religieuse et nationale. Pour trouver l'origine de ce culte particulier il faut remonter aux débuts mêmes de la colonie.

Toutefois saint Jean-Baptiste n'avait pas les conditions d'un vrai Patron devant l'Église. Par son Bref du 25 février dernier, notre bien-aimé Pontife Pie X, constitue véritablement et proclame saint

(1) Cfr le P. Mocheg., *Collect. Indulg.*, nn. 1562-1565.

Jean Baptiste
canadiens.
accorde et
les honneurs

En prononçant
s'applique
patron à u
elle lui pro
che de la f
si pernicie
tranquillité
la professi
assurent te

« Ses me
richesses e
des discipl
tion de l'é
fier courag

« Nous p
la grâce de
soin des
vage, afin
A la chain
et à ses ra
violateurs
le non lice

Tertiaire
tiens qui
pratique.
vôtre depe
appliquere

Jean Baptiste patron spécial auprès de Dieu des fidèles franco-canadiens. « Nous voulons donc, ajoute-t-il, que dans ces régions on accorde et on rende à saint Jean-Baptiste tous les privilèges et tous les honneurs qui appartiennent de droit aux patrons des lieux. »

En promulguant ce décret, Monseigneur l'Archevêque de Québec s'applique à en tirer aussitôt les leçons. « Lorsque l'Église donne un patron à une société, elle ne lui assure pas seulement un protecteur, elle lui propose aussi un modèle. En un temps où l'ardente recherche de la fortune et des plaisirs exerce sur les hommes une influence si pernicieuse ; où la prudence humaine et l'amour d'une fausse tranquillité empêchent trop souvent les chrétiens de montrer dans la profession de leur foi la force, l'énergie et l'indépendance qui en assurent toute l'efficacité, quel utile modèle que saint Jean Baptiste !

« Ses mortifications et ses austérités nous enseignent le mépris des richesses et des plaisirs, le renoncement qui est le caractère distinctif des disciples de Jésus-Christ. Sa vie tout entière est une condamnation de l'erreur et du vice et son martyre une leçon admirable du fier courage et de la glorieuse liberté des enfants de Dieu.

« Nous prions donc notre saint Patron et nous lui demanderons la grâce de ne pas nous laisser absorber tout entier par l'appât ou le soin des biens matériels, mais de nous garder libres de tout esclavage, afin que notre conscience ne faiblisse jamais devant le devoir. A la chair et à ses débauches, au luxe et à ses excès, à la cupidité et à ses rapines, aux oppresseurs du droit et de la vertu, à tous les violateurs des lois de Dieu et de l'Église, sachons redire fièrement le *non licet* de Jean-Baptiste. »

Tertiaires du Canada, vous devez être au premier rang des chrétiens qui sauront profiter de ces éloquentes leçons et les mettre en pratique. Ce programme de vie chrétienne intégrale doit être le vôtre depuis longtemps ; plus généreusement que jamais vous vous appliquerez à y être fidèles.

En Terre-Sainte

LA FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE À AIN-KAREM.



LES pèlerins canadiens qui ont le bonheur de visiter la Terre-Sainte ne manquent pas d'aller passer quelques heures à Ain-Karem, où naquit saint Jean-Baptiste, l'illustre patron du Canada. J'invite ceux des lecteurs de la *Revue* qui n'ont pas eu cette consolation, à venir par la pensée célébrer ici la fête de la Nativité du saint Précurseur.

De Jérusalem à Ain-Karem, autrement dit saint Jean in Montana, la distance est de 8 à 9 kilomètres. Chacun est libre de prendre le moyen de transport qui lui conviendra le mieux... et que sa bourse lui permettra : les uns s'offriront le luxe d'une voiture, d'autres préféreront une chevauchée à âne ou à cheval ; pour nous, nous nous contenterons du carrosse de saint François.

En sortant de Jérusalem, nous passons devant la piscine supérieure Birket-Mamilla, où le prophète Isaïe annonça la maternité divine de la Vierge et près du Champ du Foulon, où l'Ange exterminateur frappa de mort, en une nuit, 185000 hommes de l'armée de Sennachérib. Nous apercevons plus loin, à gauche, le couvent grec de Sainte-Croix, élevé sur l'emplacement où, suivant la tradition, fut coupé l'arbre qui servit au crucifiement de Notre-Seigneur. C'est le séminaire des Grecs non unis. Laissant la route de Jaffa, nous prenons, à gauche, un chemin qui sous peu nous conduit sur un plateau d'où la vue est étendue et fort belle. Au loin, à droite, au fond de la vallée, est le village de Saint-Jean, nommé par les habitants Aïn-Karem « Source des Vignobles. » Les maisons blanches, les montagnes couvertes de végétation cultivée en terrasses, les vignobles nombreux qui l'entourent lui donnent un aspect charmant, A nos pieds une très belle église, surmontée d'une coupole : c'est la maison où est né le Précurseur, où Zacharie chanta son *Benedictus*. En face, sur le coteau opposé, une autre église franciscaine avec un

clocher é
la visite d
sanctuaires

Dès l'av
Jérusalem,
pèlerinage
Jean a pa
et de saute

Vers deu
nous révei
duisent au
et d'une a
heure de m

La grott
très élevé.
serpente la
avec fracas
mer. Cette
Goliath.

En face
sur un son
Soba, le Be
un petit v
(paysans).

« sent êtreir

« dre. On a

« Ces roche

« avec le p

« sante qui

« vous, » re

« bruit du

(P. Didon).

La grotte

mètres de

est une pie

lit à saint J

voit la sour

creusée dan

clocher élançé : c'est le lieu béni où sainte Élisabeth fut honorée de la visite de Marie, qui entonna là son *Magnificat*. Entre les deux sanctuaires, le village occupe le milieu du vallon.

Dès l'avant-veille de la fête, Aïn-Karem voit accourir les fidèles de Jérusalem, de Bethléem et des environs. Tous veulent assister au pèlerinage qui se fera, la nuit suivante, à la grotte du désert, où saint Jean a passé sa jeunesse dans les austérités, vivant de miel sauvage et de sauterelles.

Vers deux heures et demie du matin, la cloche de la communauté nous réveille et à trois heures nous partons. Les sentiers qui conduisent au Désert sont pratiqués dans des rochers escarpés, dénudés et d'une ascension fort difficile, surtout pendant la nuit. Après une heure de marche nous arrivons.

La grotte de saint Jean est située sur le versant d'une montagne très élevée. Au pied de cette montagne, à une immense profondeur, serpente la vallée du Térébinthe ; vallée inculte, déboisée, où roule avec fracas en hiver, un impétueux torrent qui va se jeter dans la mer. Cette vallée est connue par la victoire de David sur le géant Goliath.

En face de la grotte, de l'autre côté de la vallée du Térébinthe, sur un sommet très élevé, apparaît le gros village musulman de Soba, le Belmont des Croisés ; sur la pente de la montagne opposée, un petit village arabe. Une source y a attiré quelques fellahs (paysans). Tout l'horizon est borné de hautes montagnes. « On se sent étreint par les flancs de la vallée qui semblent vouloir se rejoindre. On a besoin de regarder le ciel qui domine et élargit tout. « Ces rochers, ce torrent, cette vallée triste, sont en pleine harmonie « avec le personnage austère qui vécut là. L'écho de la voix puissante qui criait : « Dieu vient, préparez ses chemins, repentez-vous, » remplit encore ce désert ; on croit l'entendre à travers le « bruit du vent qui passe et le murmure des eaux du torrent. » (P. Didon).

La grotte de saint Jean est une grotte naturelle, elle mesure cinq mètres de long sur trois mètres de large et deux de haut. Au fond est une pierre en forme d'autel, qui, d'après la légende, servait de lit à saint Jean. Au-dessus de la grotte, à quinze mètres environ, se voit la source d'Aïn-el-Habis, fontaine de l'Ermitte, sorte de piscine creusée dans le roc, d'où l'eau abondante et limpide s'échappe par

une infinité de petites cascades et coule dans la vallée du Térébinthe.

Sur le banc de pierre de la grotte le frère sacristain a dressé un autel portatif ; un autre est adossé à la roche du côté de la vallée. Les messes commencent et jusqu'à la dernière, la grotte ne désemplit pas ; nombreuses sont les communions. Lorsque tout est fini, la clochette réunit les pèlerins dispersés çà et là : un religieux nous lit le récit de l'Évangile et la communauté chante l'hymne de l'office : *Antra deserti*. La cérémonie se termine par la récitation du *Pater, Ave, Gloria* pour gagner les indulgences attachées à ce saint Lieu.

Et maintenant, en route ! ne nous attardons pas trop : le soleil est déjà haut sur l'horizon et il commence à nous faire sentir l'ardeur de ses rayons. Pour charmer les loisirs de la route, écoutez les gracieuses légendes que la foi naïve des peuples a conservées :

Encore enfant, dit la légende, saint Jean joue avec les basilics de la vallée et les basilics ne lui font pas de mal... Un jour, la sainte Famille passe dans le désert, et le petit Jean, ayant fait une croix, la donne à Jésus... Jésus embrasse la croix... Ce fut la première prophétie de Jean-Baptiste ; puis il grandit au sein de la solitude ; une tunique de poils de chameau le recouvre, il se nourrit de racines et de miel sauvage.

Alors Jean, inspiré par l'Esprit-Saint, prêche : le désert se remplit ; la vallée du Térébinthe ondule de fidèles, comme le champ de froment au souffle de la brise. Il monte sur un rocher pour convertir les multitudes : cette immense vallée se peuple d'anachorètes ; les cavernes que nous apercevons deviennent des temples d'où la prière monte au Seigneur. Aujourd'hui, plus de solitaires dans les mornes vallées de saint Jean ; le cri du chacal anime seul, pendant les longues nuits, l'immense cimetière qui dort à la limpide clarté des étoiles...

Nous voici de retour au couvent. Après quelques instants de repos nous irons, si vous le voulez bien, visiter le sanctuaire de saint Jean-Baptiste. L'église, construite sur la grotte de la Nativité, n'est que la restauration d'une autre plus ancienne, qui remonte probablement au VI^e siècle. Elle est divisée en trois nefs par six piliers carrés. Les bas-côtés sont surmontés de galeries et la nef du milieu d'une coupole reposant sur un tambour percé de fenêtres. Les parois de l'église sont revêtues jusqu'à une certaine hauteur de carreaux en

faïence
monté d'
fond de la
l'extrémité
marbre b
Elle est e
lampes qu
plafond ci
poux trait
sanctuaire
à l'illustre
sance mir
non seule
Fils de I
dans la lo
et souvera
nages les
paroles :
prophète.
plus grand
sur un ho
Dire d'un
s'appelle
avec foi et
Benedictus

C'est da
Terre-Sain
Matines, l
Pour dom
de France
personnel
enfants de
Termin
tation. A
prenons u
Devant ne
reviennent
Nous pouv

faïence bleue. Le maître-autel, dédié à saint Jean-Baptiste, est surmonté d'une belle statue représentant l'Immaculée Conception. Le fond de la nef méridionale forme la chapelle de Sainte-Élisabeth. A l'extrémité de la nef septentrionale, un escalier de sept degrés en marbre blanc descend dans la Grotte de la Nativité de saint Jean. Elle est entièrement taillée dans le roc et n'est éclairée que par les lampes qui y brûlent. Les parois du rocher sont recouvertes jusqu'au plafond cinq bas-reliefs en marbre blanc, qui représentent les principaux traits de la vie de saint Jean Baptiste. Qu'il est vénérable, ce sanctuaire ! Et quels glorieux éloges le ciel et la terre ont décernés à l'illustre enfant dont il abrita le berceau ! En annonçant sa naissance miraculeuse, l'archange Gabriel proclama qu'il serait grand non seulement dans l'estime des hommes, mais devant Dieu. Le Fils de Dieu lui-même, la Vérité éternelle, est allé encore plus loin dans la louange, et, de toute l'autorité de son affirmation magistrale et souveraine, il a élevé son précurseur au-dessus de tous les personnages les plus fameux qui l'avaient précédé. Nous connaissons ses paroles : « En vérité, je vous le déclare, celui-ci est plus qu'un prophète. Parmi les fils de la femme, il ne s'en est pas levé de plus grand que Jean-Baptiste. » Jamais pareil éloge n'a été prononcé sur un homme et jamais pareil éloge n'est tombé d'une telle bouche. Dire d'un homme qu'il fut le plus grand de tous, et le dire quand on s'appelle Jésus Christ, quelle gloire pour Jean-Baptiste ! Baisons avec foi et amour le pavé de ce lieu béni et redisons avec Zacharie : *Benedictus Dominus Israel...*

C'est dans cette église que ce soir et demain le R^{me} P. Custode de Terre-Sainte célébrera pontificalement tous les offices : Vêpres, Matines, Messe solennelle et bénédiction du Très Saint Sacrement. Pour donner encore plus d'éclat à la cérémonie, le Consul Général de France à Jérusalem y assistera en grand uniforme avec tout le personnel du Consulat. Pourrait-on trop honorer le plus grand des enfants des hommes ?

Terminons cette belle fête par une visite au sanctuaire de la Visitation. A la sortie du couvent, nous traversons le village et nous prenons une large route qui nous conduit à la Fontaine de la Vierge. Devant nous des groupes de femmes et de jeunes filles vont ou reviennent de la source, portant avec grâce leurs urnes sur la tête. Nous pouvons aisément nous représenter Marie et Élisabeth venant

comme elles puiser de l'eau à cette source, la seule du village ! A droite de la fontaine, un étroit sentier conduit au sanctuaire de la Visitation que desservent les Pères Franciscains. Où ne les rencontre-t-on pas ?

Saint Zacharie, père de Jean-Baptiste, possédait à Ain-Karem deux maisons : l'une, la demeure habituelle, était située dans la ville vers l'orient ; elle fut témoin des merveilles qui accompagnèrent la naissance de saint Jean. La seconde, assise au milieu d'un bosquet sur le flanc occidental du fertile vallon, fut la *μαῖον, domus Zachariae* où se rencontrèrent les deux mères, Marie et Élisabeth, et où retentit pour la première fois le cantique du *Magnificat*.

Franchissons la porte d'entrée : nous nous trouvons dans une vaste cour. Sur notre gauche, une chapelle qui fut longtemps ensevelie sous les ruines. Entrons dans ce sanctuaire : au fond, à droite, une sorte de grotte s'enfonce dans la montagne sur une longueur de 6 mètres. Cet enfoncement était à l'origine à ciel ouvert et vraisemblablement muni d'un escalier conduisant sur la terrasse. Elle est couverte d'une solide voûte en berceau, appuyée sur une grosse corniche en pierre. Au fond de cette grotte artificielle, jaillit une source d'eau qui, d'après une pieuse croyance, aurait surgi au moment même où sainte Élisabeth eut avec sa cousine la touchante entrevue racontée par l'Évangile. Dans l'épaisseur du mur de droite un escalier de 40 marches conduit aux ruines de l'église supérieure, qui remonte, croit-on, au 14^e siècle de notre ère. L'abside y est parfaitement visible ainsi que les restes de l'autel auquel on accède par trois degrés et où le prêtre célébrait la face tournée vers les assistants. Du côté de l'Épître, on remarque une petite chambre qui devait communiquer autrefois par un escalier avec la grotte inférieure : ce doit être un reste de l'habitation occupée par sainte Élisabeth pendant sa retraite de 5 mois. Nous ne quitterons pas le sanctuaire de la Visitation sans redire avec ferveur, au lieu même où ils ont jailli du cœur de Marie, les sublimes versets du *Magnificat* : « Mon âme glorifie le Seigneur et mon esprit tressaille en Dieu son salut. Car il a fait en moi de grandes choses Celui qui est le Tout-Puissant. Et voici que de ce jour toutes générations me proclameront bienheureuse... » Quelle prédiction ! et comme elle s'est réalisée ! Après plus de dix-neuf cents ans écoulés, partout Marie rayonne, partout elle règne, partout elle est vénérée, glorifiée, aimée.

illage ! A
ire de la
s recon-

in-Karém
dans la
pagnèrent
d'un bos-
on, *domus*
isabeth, et

is une vas-
ensevelie
droite, une
ueur de 6
t vraisem-
e. Elle est
grosse cor-
une source
u moment
te entrevue
un escalier
ai remonte,
ement visi-
rois degrés
s. Du côté
communi-
ce doit être
pendant sa
de la Visi-
ont jailli du
on âme glo-
lut. Car il a
puissant. Et
ont bienheu-
! Après plus
partout elle



LUCA DELLA ROBBIA

LA VISITATION

328

À vous
de ce pèle
Vous a
pénitence
sentiment
Je ne saur
rité.



familles d
entre les a
qui porta
les femm
tombe à g
crie : « V
vos entrai
de mon D

Quel es

Nous le

fait perdre

foi ne nous

Cependa

routine int

du mystère

À vous maintenant, chers lecteurs, de tirer la conclusion pratique de ce pèlerinage.

Vous avez vu saint Jean nous prêcher par son exemple, une vie de pénitence et de mortification. Vous avez vu Marie, conduite par un sentiment de tendre charité, rendre visite à sa cousine Élisabeth. Je ne saurais mieux finir que par ces deux mots : Pénitence et Charité.

ABOUNA FRANCIS.

Jérusalem, 5 mai 1908.



La Visitation



« Où ai-je mérité que la Mère de mon Seigneur vienne à moi ! »

Élisabeth s'écrie, elle s'exclame d'une voix forte, *exclamavit voce magna* ; elle s'élance au-devant de sa jeune parente, elle, femme d'âge avancé ; elle, fille de cette race d'Abia, qui était aussi distinguée entre les familles de la tribu de Lévi, que la tribu sacerdotale l'était entre les autres ; elle qui était appelée juste devant Dieu et qui portait dans son sein la suprême bénédiction enviée par les femmes d'Israël ! Cette sainte femme s'empresse, elle tombe à genoux devant la jeune épouse d'un artisan ; elle lui crie : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes et le Fruit de vos entrailles est béni ! D'où me vient cet honneur que la Mère de mon Dieu s'abaisse jusqu'à moi ! »

Quel est ce mystère ?

Nous le savons ; et peut-être l'habitude nous en a-t-elle fait perdre de vue la profondeur et la portée. Les choses de la foi ne nous émeuvent plus parce qu'elles nous sont familières.

Cependant la réflexion peut et doit percer le voile que la routine interpose entre elles et nos regards, et nous recevrons du mystère de la Visitation une double leçon.

La Très Sainte Vierge nous apprendra que nos visites, nos rapports avec le monde doivent être rares, rapides, inspirés par la charité, par l'humilité, et soutenus par l'Esprit de Dieu ; leur fin devrait toujours être de porter Jésus aux âmes, par le zèle et surtout par le bon exemple, par notre douceur et notre modestie.

Et vous, ô Sainte Mère du Précurseur, votre exclamation, votre attitude humiliée, nous enseignent comment on attire, comment on doit recevoir les visites de Marie et de Jésus : « D'où me vient cet honneur, » dites-vous, ô parfaite imitatrice de Marie, il vous vient de votre humilité. De même qu'Il a regardé la bassesse de sa servante, et qu'Il a fait en Elle de grandes choses, de même Dieu vous a regardée et Il a ôté de dessus vous l'opprobre qui couvrait la stérile aux yeux des hommes.

Et maintenant encore vous humiliez votre grand âge, votre noble origine, votre vertu consommée et la grâce insigne que le Seigneur vous a faite !

C'est pourquoi la Mère de votre Dieu vient à vous ; c'est pourquoi le Fruit divin de sa virginité vient au fruit sanctifié de votre maternité miraculeuse.

Et c'est ainsi que Marie et Jésus viendraient à nous, et que nous sentirions à leur approche notre cœur tressaillir dans l'Esprit-Saint si nous savions humilier en nous ce que nous sommes et ce que vous voulons être. V.-M.



N

teur dans
Calenzana
l'héroïcité
décret de
1908.

Béatifi
fondatrice
et Tertiair

La *Revue*

fit professi

Quelque
céda à la b

Dames du
des pèlerin

et de 300 |

Le *Pa*

reçu les 20
fut fort ém

français co
que de Par

français au
ler les bér

France.
Après qu

(1) Saint-S
nada ; c'est
environ avan
rine de saint



Nouvelles de Rome

Nos bienheureux. — A la requête du R. P. François-Marie Paolini, Postulateur Général de l'Ordre, la Sacrée Congrégation des Rites a nommé le cardinal François Cassetta, évêque de Sabine, cardinal ponent ou rapporteur dans la cause du vénérable serviteur de Dieu Bernardin de Calenzana, prêtre corse, profès de l'Ordre des Frères-Mineurs dont l'héroïcité des vertus a été reconnue le 30 janvier 1898, par un décret de la même congrégation. La nomination est du 14 février 1908.

Béatifications. — La vénérable Mère Marie Madeleine Postel, fondatrice des Sœurs de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte, et Tertiaire de saint François a été béatifiée le 17 mai dernier.

La *Revue* a donné en 1898 la biographie de cette sainte âme qui fit profession au Tiers-Ordre le 27 décembre 1798 à Valognes (1).

Quelques jours plus tard, le 24 mai, le Souverain Pontife procéda à la béatification de la vénérable Mère Barat, fondatrice des Dames du Sacré-Cœur. La cérémonie fut rehaussée par la présence des pèlerins amenés de Paris par Mgr Amette au nombre de 2000 et de 300 pèlerins espagnols.

Le Pape et la France. — Le 23 mai, le Souverain Pontife a reçu les 2000 pèlerins du Pèlerinage national français. L'audience fut fort émouvante. Mgr Amette, archevêque de Paris, et six évêques français conduisaient leurs compatriotes. L'allocution de l'Archevêque de Paris fut magnifique. Il protesta de la fidélité des catholiques français au Pape, et prit texte des récentes béatifications pour appeler les bénédictions du Sacré-Cœur sur les efforts de l'Église de France.

Après quoi le Souverain Pontife prononça un important discours ;

(1) Saint-Sauveur-le-Vicomte, sa patrie, a des titres à la reconnaissance du Canada ; c'est dans cette petite ville de Normandie que naquit, cent vingt ans environ avant la bienheureuse Postel, celle qui devait être la sœur Marie Catherine de saint Augustin, « *La sainte Hospitalière de Québec.* »

il remercia les Français de leur attachement au Saint Siège, attachement qui ne se dément pas, malgré les sacrifices que le Pape est obligé de leur imposer. Il rendit hommage à la pureté de leur foi, à leur obéissance et à leur générosité. Il les assura de son amour : « Chaque matin, dit-il, au saint sacrifice de la messe, les Français sont les premiers qui viennent à sa pensée quand il prie pour l'Église universelle ; il demande pour eux la force dans la bataille jusqu'à la victoire ; si les circonstances le permettaient, il serait au milieu d'eux pour les soutenir par l'amour et par l'exemple. »

Après avoir donné la bénédiction apostolique aux pèlerins, il leur demanda encore une fois de redire en France combien le Pape aime leur pays.

C'est alors que l'abbé Lancel, directeur du pèlerinage, fit répéter aux pèlerins des acclamations au Souverain Pontife, à son infailibilité, à son amour pour la France. Ces protestations ont vivement ému S. S. Pie X ; à divers moments de l'audience les assistants ont remarqué ses larmes.

Le R^{mo} Père Général à Assise. — Durant le mois de mai le R^{mo} Père Général a fait une courte absence, au cours de laquelle il lui fut donné de visiter Assise. Bien qu'avertis seulement la veille, les étudiants du couvent de Notre-Dame des Anges organisèrent une séance académique littéraire et musicale qui intéressa vivement sa Paternité en lui prouvant une fois de plus le dévouement de ses enfants. Le jour d'après, le R^{mo} fit une longue visite au cher et précieux sanctuaire de Saint-Damien.

Départ de missionnaires. — Un groupe de onze jeunes missionnaires vient de partir par Gênes pour les missions de l'Amérique du Sud. Sept étaient destinés à Potosi en Bolivie, un à la mission de Tarata et les autres à Jujuz dans l'Argentine. Le Saint Père les reçut avant leur départ, en audience privée, leur donnant personnellement leur crucifix de missionnaire et bénit spécialement leur long voyage.

Mort d'un évêque missionnaire. — On a appris avec surprise et douleur la mort de Sa Grandeur Mgr Athanase Goette, évêque de Lampa et Vicaire apostolique du Chensi septentrional. Il venait de tenir dans sa résidence à Si-ngan-fou, un synode ou concile des évêques de la région et y avait déployé une activité extraordinaire remarquée de tous. Le 15 mars, après la clôture

du synode
d'un distri
le 27 mars
n'avait pas
Mgr Goett
aussitôt a
parti pour



sur cette te
foi catholiqu
Bérard, Pie
d'Espagne, l
préfecture c
nommé, con
marit, qui d
que les réce
time dont jo
se sont man

Aussitôt q
franciscano
ces détails, l
nouveau pré
dante pour
croix d'or pe
juifs, remarq
franciscaine:
le bâton pa

du synode et le départ des évêques, Mgr Goette partit faire la visite d'un district, y tomba malade et transporté à Si-ngan-fou, y mourut le 27 mars, à l'âge de 51 ans, après 34 années de vie religieuse. Il n'avait pas achevé sa troisième année d'épiscopat. Né en Allemagne, Mgr Goette était allé en Amérique au moment du Kulturkampf et aussitôt après son ordination sacerdotale à Saint-Louis (Mo) était parti pour les missions de Chine.

ROMANUS



Chronique Franciscaine



A TRAVERS LE MONDE

Nouvel évêque franciscain

L'IMPORTANCE croissante prise par le Maroc au point de vue économique préoccupe les diplomates européens, soucieux d'équilibrer les convoitises des puissances intéressées. Mais une autre sollicitude plus dégagée des soucis matériels veille sur cette terre arrosée du sang des premiers martyrs franciscains, où la foi catholique a trouvé de zélés propagateurs dans les frères des saints Bérard, Pierre, Accurse et autres. Sur les instances du roi Alphonse XIII d'Espagne, le Souverain Pontife vient d'ériger en Vicariat Apostolique la préfecture confiée aux franciscains espagnols depuis le XIII^e siècle. Il a nommé, comme vicaire apostolique le P. François-Marie Cervera y Tamit, qui depuis 1897 dirigeait la préfecture avec un zèle et un talent que les récents événements ont mis en pleine lumière. L'affection et l'estime dont jouit le nouvel élu auprès de la population catholique du Maroc se sont manifestés par les faits suivants.

Aussitôt que sa nomination fut connue à Tanger, dit la *Revue "El eco franciscano"* de Saint-Jacques de Compostelle, à qui nous empruntons ces détails, la colonie espagnole ouvrit une souscription pour offrir au nouveau prélat une croix pastorale. Cette souscription fut assez abondante pour qu'on pût acheter une croix ornée de pierreries et une autre croix d'or pour l'usage ordinaire ; les enfants des écoles (y compris les juifs, remarque plaisamment *l'Eco*) offrirent un anneau ; les religieuses franciscaines brodèrent une mitre. Enfin l'ambassadeur royal lui donna le bâton pastoral et se proposa d'être son Parrain de consécration, à

moins que le Roi ne se réservât cet honneur, comme il en avait exprimé le dessein. Ce mouvement de la population espagnole de la cité marocaine peint bien sa foi vive et son affection aux Fils du Séraphique Patriarche. Comme la Préfecture, le Vicariat Apostolique reste confié aux Frères Mineurs.

Jubilé d'un Collège Séraphique

NOS Pères de la Province Saint-Jean-Baptiste dont le siège est à Cincinnati (Ohio) États-Unis, viennent de célébrer le cinquantième anniversaire de leur Collège Séraphique établi dans cette même ville. C'est en 1844 que les religieux franciscains vinrent du Tyrol commencer une Province aux États-Unis. Le 4 octobre 1858 ils fondaient un Collège pour leur recrutement, c'est-à-dire dans le seul but d'y élever des jeunes gens destinés à la vie franciscaine dans leur Province. Le succès a couronné les efforts des dévoués Pères. Après 50 ans d'existence le Collège leur a fourni 187 religieux dont 131 prêtres et 56 clercs actuellement membres de leur Province. Il faut y ajouter 45 religieux décédés et 77 prêtres qui après avoir terminé leurs études choisirent ou l'état séculier ou un autre ordre religieux ou une autre Province de l'Ordre. On trouve ainsi que les prêtres sortis du Collège Séraphique de Saint-François de Cincinnati sont au nombre de 234, dont un évêque, durant les 50 années écoulées. Ces résultats sont certainement consolants et nous souhaitons le même succès à tous les Collèges Séraphiques.

La première école du Nouveau-Monde

DANS un article du R. P. James Burns, C. S. C., publié sur le *Bulletin de l'Université catholique* de Washington, le R. Père établit que les premières écoles établies dans les limites actuelles des États-Unis furent fondées par les Franciscains dans la Floride et le Nouveau-Mexique. En 1629, dit-il, quatre ans avant l'établissement de l'école, la plus ancienne des quatorze colonies originelles des États-Unis, il y avait déjà nombre d'écoles élémentaires distribuées à travers les *pueblos* (villages) du Nouveau-Mexique. Vu le nombre, le caractère et la répartition de ces écoles, il est évident qu'il faut remonter bien haut avant 1629 pour trouver la fondation de la première et plus ancienne." A cette assertion, l'*Ave Maria* ajoute : "Nous pouvons préciser les dates des premières écoles du Nouveau-Mexique où les Franciscains ont été comme les missionnaires-pionniers. La première, qui est aussi la première du Nouveau-Monde a été établie par le frère Pierre de Gand, O. F. M., en 1524. Elle était pour les Indiens. La première Université du Nouveau-Monde date

de 1551. Or
le Conserva

LE Chapit
le 20 m.
no. Le nouv
orateur et é
Le Provinci
Général.

Montr

PLUS les p
ler. D'ar
nombre des
qu'on puisse
de la foi car
chaque ann
accorde un c
temps se ma
tandis qu'un

Le chiffre
vait point e
Sainte-Anne
imposante pi
jeunes filles
connue aux
procession, v
vitable retar
Il est peut-ê
des membres
tant de perso
inconvenient
le manque de
leur foi et de
rinages ne sc
tence ne se s
hommage au

de 1551. On en voit encore le bâtiment qui est occupé actuellement par le Conservatoire national de musique. » (*Saint Anthony's Messenger*)

Chapitre Général des Capucins

LE Chapitre général des Capucins, tenu à Rome au mois de mai, a élu le 20 mai, comme Général de leur Ordre, le Rme P. Pacifique Soggiano. Le nouveau général est âgé d'environ 50 ans. Il est renommé comme orateur et était en ces derniers temps prédicateur apostolique au Vatican. Le Provincial de Paris, le T. R. P. Venance Rigaut, a été élu Procureur Général.

CANADA

Montréal — Pèlerinage de la Fraternité des sœurs à la Bonne Sainte-Anne, 6-8 juin

PLUS les pèlerinages se renouvellent, et plus il devient difficile d'en parler. D'année en année, ils semblent vouloir se surpasser autant par le nombre des pèlerins que par la ferveur qui y règne. Les seules variantes qu'on puisse introduire dans le récit de ces émouvantes manifestations de la foi canadienne, il faut les attendre de la température. Or presque chaque année le bon Dieu favorise les pèlerinages franciscains et leur accorde un ciel serein. Ce fut le cas pour le pèlerinage du sept juin. Le temps se maintint au beau; le soleil ne cessa point de nous sourire, tandis qu'une opportune brise d'ouest tempérât ses ardeurs.

Le chiffre des personnes inscrites au pèlerinage s'éleva à 1025; il n'avait point encore été atteint par les pèlerinages des sœurs. Arrivées à Sainte-Anne vers cinq heures et demie et conduites à la Basilique en imposante procession, nos sœurs Tertiaires et les nombreuses femmes et jeunes filles qui les avaient suivies prirent part avec leur dévotion bien connue aux divers exercices: sainte communion, messe, sermon, salut et procession, visites aux sanctuaires. Le retour ne s'effectua pas sans l'inévitable retard; par contre, la piété et l'entrain n'eurent pas à en souffrir. Il est peut-être une chose plus édifiante que la ferveur communicative des membres du pèlerinage: c'est la paisible mortification avec laquelle tant de personnes, souvent délicates et souffrantes, supportent les mille inconvénients et ennuis du voyage, la fatigue, la chaleur, le dérangement, le manque de place. Voilà des témoignages immédiats de la solidité de leur foi et de la profondeur de leur piété. Ils prouvent bien que les pèlerinages ne sont point des manifestations stériles; car l'esprit de pénitence ne se sépare jamais de l'esprit de prière. Il est juste de rendre hommage au dévouement des zélatrices qui s'efforcent par un travail bien

méritoire de réduire le plus possible les désagréments inséparables d'un déplacement. Au retour, malgré l'heure tardive, près de 800 personnes ont fait la communion d'action de grâces à N.-D. du Bon-Secours.

Montréal — Fraternité Sainte-Elisabeth

C'EST le Rév. P. Gardien qui du 24 au 31 a prêché les exercices de notre retraite annuelle et de la visite. Il s'est appliqué à nous faire apprécier et aimer davantage la vie séraphique, c'est-à-dire la règle du Tiers-Ordre. Dans ce but il nous a fait contempler cette vie pratiquée dans les Saints et Saintes de l'Ordre, particulièrement dans sainte Angèle de Foligno, sainte Rose de Viterbe, sainte Marguerite de Cortone, sainte Angèle de Mérici. Ces Saintes nous enseignent l'humilité, la charité fraternelle et la bienveillance envers tous. Ce sont les résolutions que nous avons prises avec celle de pratiquer l'exercice de la sainte présence de Dieu.

La retraite s'est terminée par une communion générale de réparation pour la Fraternité depuis sa fondation. A la clôture il y eut rénovation de nos engagements de profession et consécration à Marie. Une cérémonie de 15 professions fut vraiment belle et impressionnante. La visite semble s'être faite plus exactement que de coutume. *Secrétaire*

Le Tiers-Ordre à Lévis

D'ANS le cours de mai dernier, les Tertiaires de Notre-Dame de Lévis recevaient le R. P. Joachim-Joseph, du couvent de Québec, qui venait leur prêcher un triduum à l'occasion de la visite annuelle.

Le R. P. Justin, O. F. M., accompagnait le P. Joachim-Joseph.

Ces saints exercices ont été suivis non seulement par les Tertiaires mais aussi par un grand nombre de paroissiens de Lévis. Tous ont écouté avec attention et respect la parole divine. La bonne semence jetée dans la terre lévisienne n'a pas été lente à produire, car notre ville compte maintenant deux Fraternités du Tiers-Ordre, fortement empreintes de l'esprit de leur règle. Au cours des exercices de ce triduum, le R. P. Joachim-Joseph a entretenu ses auditeurs des immenses avantages que l'on retire du Tiers-Ordre.

Outre les nombreuses indulgences plénières et partielles accordées par les SS. Pontifes, le Tiers-Ordre procure aux enfants de saint François qui en observent les règles avec ferveur bien des grâces spéciales que Notre-Seigneur promet à ce saint fondateur d'accorder à ses enfants, et les fait participer à toutes les messes, prières, offices, jeûnes, veilles, pénitences, et autres bonnes œuvres qui se font dans les trois Ordres.

Il sera
fessions e
1903, visit
fessions ;
profession
30 professi
50 profess
et 41 prof
prises d'ha

Les Fra
ses et 75
hommes.

Puisse l
du monde

Les Te

L'E 31 m

Tertia

Cap de la

Partis d'

vèrent ver

d'une temj

En arriv

le R. P. T

Vierge, la

Messe b

De retor

Calvaire p

M. I., qui j

Dans P.

Tourangea

La cérér

groupe de

Saint-Roc

Ce fut le

nie et pron

groupe bé

cateur s'ap

bénir repré

mieux les j

caractéristi

Il sera peut-être intéressant de donner un aperçu du nombre de professions et de prises d'habit qui ont eu lieu à Lévis depuis six ans : En 1903, visite prêchée par le R. P. Ange-Marie, 33 prises d'habit et 23 professions ; en 1904, visite par le R. P. Edmond, 38 prises d'habit et 37 professions ; en 1905, visite par le R. P. Germain, 58 prises d'habit et 30 professions ; en 1906, visite par le R. P. Samuel, 38 prises d'habit et 50 professions ; en 1907, visite par le R. P. Maximin, 22 prises d'habit et 41 professions ; enfin, en 1908, visite par le R. P. Joachim-Joseph, 70 prises d'habit et 14 professions.

Les Fraternités comptent actuellement 491 membres, dont 416 professes et 75 profès. On compte de plus 95 novices dont 70 femmes et 25 hommes.

Puisse le Tiers-Ordre être mieux connu ! Puisse-t-il devenir le salut du monde catholique comme le souhaitait le grand pape Léon XIII !

LIONEL LEMIEUX, N. P.

Les Tertiaires de Saint-Roch au Cap de la Madeleine

LE 31 mai, en dépit de la température désagréable un bon nombre de Tertiaires de Saint-Roch ont pris part au pèlerinage au sanctuaire du Cap de la Madeleine.

Partis de Québec à 6 heures par une pluie diluvienne, les pèlerins arrivèrent vers 8.15 hrs a. m. au Cap de la Madeleine, où ils purent jouir d'une température idéale.

En arrivant à l'église de Notre-Dame du Rosaire, ils furent reçus par le R. P. Tourangeau, supérieur, qui leur souhaita au nom de la Sainte Vierge, la bienvenue.

Messe basse, par le R. P. Odoric, directeur du pèlerinage, puis, repos.

De retour au sanctuaire, les pèlerins se rendirent en procession au Calvaire pour y faire le chemin de la croix. C'est le R. P. Henault, O. M. I., qui prononça à chaque station une touchante allocution.

Dans l'après-midi, il y eut salut solennel et sermon par le R. P. Tourangeau, véritable régal oratoire pour les pèlerins.

La cérémonie la plus imposante de la journée fut la bénédiction d'un groupe des stations du Rosaire, don des Fraternités du Tiers-Ordre de Saint-Roch.

Ce fut le R. P. Odoric, Franciscain, qui présida à cette belle cérémonie et prononça un sermon au cours duquel il rappela d'abord que le groupe béni est donné par les Tertiaires de Saint-Roch. Le prédicateur s'appliqua ensuite à démontrer comment le groupe qu'il vient de bénir représente, dans la naissance de Jésus, le mystère qui rappelle le mieux les principales dévotions de la famille franciscaine et ses vertus caractéristiques.

Premièrement, ce groupe est un monument en l'honneur de Marie, pour qui la famille franciscaine a toujours eu une dévotion toute spéciale.

Deuxièmement, le groupe représente le mystère de la naissance de Jésus, le mystère de Noël, or personne n'ignore que la dévotion à ce mystère a été pour ainsi dire inaugurée et ardemment propagée par saint François lui-même et les enfants de sa nombreuse famille.

Troisièmement, le mystère de la naissance de Jésus nous rappelle admirablement les humiliations d'un Dieu, la pauvreté extrême de Celui à qui tout appartient, et la charité sublime de Dieu pour l'homme coupable. Or, ces trois vertus ne sont-elles pas les trois vertus caractéristiques de la famille franciscaine ?

Le prédicateur termina en exhortant ses auditeurs à rester fidèles à l'idéal franciscain de même qu'ils ont voulu élever à Notre-Dame du Rosaire un monument impérissable de leur amour tout séraphique.

Plusieurs Pères Franciscains accompagnaient les pèlerins.

Le chœur de chant des Tertiaires, sous la direction de M. L. Laliberté, a fait du très beau chant.

De retour à Québec, à 6 heures, les pèlerins se rendirent à l'église Saint-Roch où il y eut chant du *Magnificat*. (Communiqué.)

Saint-Jean d'Iberville

DU 31 mai au 2 juin, notre Fraternité a suivi les exercices de la visite canonique sous la direction du R. P. Jean-Marie, du couvent de Montréal.

Soir et matin nombreuse fut l'assistance, tant d'enfants que d'amis de saint François, pour entendre l'explication de la Règle et l'instruction données par le Père Visiteur.

Mardi, à la réunion du soir, 4 sœurs et 2 frères ont fait profession et 19 sœurs et 4 frères ont pris le saint l'habit.

Le 3, la Fraternité presque entière s'est rendue en pèlerinage à Notre-Dame Auxiliatrice dont le curé actuel, le R. M. P. Labrèche a été durant trois ans notre dévoué Directeur. Il y eut communion générale à la messe dite par notre Directeur actuel, le R. M. Mousseau, et deux instructions y furent données, l'une par le Père Visiteur et l'autre par M. le curé Labrèche.

Après avoir mis ses résolutions sous la protection de la Vierge Immaculée dans ce nouveau sanctuaire qui lui est consacré, heureux et confiant dans l'avenir chacun est retourné à ses occupations et tous garderont un doux souvenir de ces jours de bénédiction qui, nous l'espérons, porteront les fruits de salut que méritent le zèle et le dévouement du R. P. Visiteur et de notre dévoué Directeur.

Sr. Secrétaire.

DU 27 ai
O'Ke
C'est le R.
Une noml
ardentes,
prises d'ha
temps 7 p
Fraternité
coup pour

AU cours
canadi
appel spéci
venues der
saint Fran
appréciable
réaliser, et
fruits de sa
pris et bier

Le pèler
Montréal,
Départ du
août. Reto

ETATS-UNIS

DU 27 au 31 mai, la Fraternité de Taftville, Conn. dirigée par le R. M. O'Keefe curé de la paroisse jouissait du bienfait de la visite annuelle. C'est le R. P. Gaston, du couvent des Trois-Rivières, qui était le Visiteur. Une nombreuse assistance vint suivre ses instructions substantielles et ardentes, aussi avons-nous eu la consolation de voir à la clôture 114 prises d'habit dont 40 d'hommes et 74 de femmes. Il y eut en même temps 7 professions. Cette visite marquera un progrès notable pour la Fraternité des hommes sur laquelle notre vénéré Pasteur compte beaucoup pour en faire le noyau de l'action sociale. Secrétaire.

Southbridge (Mass)

CU cours d'une mission qui vient d'être donnée à cette belle paroisse canadienne des États par les PP. Amé et Joachim, et sans qu'aucun appel spécial eût été adressé en faveur du Tiers-Ordre, 60 personnes sont venues demander et ont reçu le saint habit de la pénitence. Cet élan vers saint François et le Tiers-Ordre, pour être spontané, n'en est que plus appréciable et fait bien augurer de l'avenir. Puissent ces espérances se réaliser, et la semence jetée cette année produire bientôt au centuple les fruits de sainteté qu'on est en droit d'attendre du Tiers-Ordre bien compris et bien pratiqué.



AVIS

Le pèlerinage annuel des frères du Tiers-Ordre, des Fraternités de Montréal, à Sainte-Anne de Beaupré aura lieu le 15 août prochain. Départ du quai Bonsecours, par le vapeur Beaupré, le samedi 15 août. Retour le lundi avant 6 hrs du matin.



Variété

LE BON DIEU A BORD



UN dimanche de septembre, où le train de plaisir avait répandu dans le vieux Tréport sa foule périodique, je flânaï sur la jetée, m'amusant à écouter au passage les observations plus ou moins saugrenues de tous ces citadins, quand le temps qui menaçait depuis le matin, se gâta tout à fait. Le vent, déjà très vif, contre lequel les femmes défendaient leurs jupes et les hommes leurs chapeaux de paille, souffla décidément en tempête. Toute la mer blanchit sous une houle sinistre. Les lames se gonflèrent, devinrent énormes, et, en se brisant contre le musoir, jetèrent leurs panaches d'écume sur les promeneurs. Ils restaient là cependant, avec des rires et des cris, chaque fois que les inondait l'averse salée, retenus par la grandiose beauté du spectacle.

Il ne tarda pas à devenir effrayant.

La variation du temps avait été très brusque, — comme il arrive trop souvent sur nos côtes, — et aucun signal du sémaphore ne l'avait annoncée en temps utile. Aussi plusieurs barques étaient-elles sorties, non pas pour traîner le filet ou le chalut, — les pêcheurs observent généralement le repos du dimanche, — mais pour promener, pendant une heure ou deux, les Parisiens du train de plaisir, qui avaient voulu se donner, en cette journée de vacance, toutes les sensations maritimes en bravant celle du mal de mer.

Par cette brise carabinée et dans le tumulte des vagues soudain furieuses, la rentrée au port de ces barques fut très dure et même dangereuse. Rudement secouées et ballotées, tantôt dressant leur beaupré vers le ciel sombre, tantôt plongeant de la proue comme si elles allaient s'engloutir, elles revenaient, l'une après l'autre, ayant amené la grande voile et le hunier et n'offrant plus qu'un bout de foc à la violence du vent d'ouest. Comme elles étaient pleines de passagers, tous mouillés jusqu'aux os et la plupart malades, la manœuvre était difficile, et les curieux amassés sur le môle admiraient,

au pass
droit su
nal.

Toute
sauf un
éprouvé
tordait
page, de
naient p

Ceper
efforts
quand u
force irr
veloppar

Tous
après, qu
heureux
de tribor
ché la ce

Le ba

Comm
gique, l'é
Ces Pari

Le spe
le port, e
n'était pl
ville, en s
saisis au
l'équipag

Cepen
chaient p
parlaient
plus jeun

— « Ve
arriver m
ben... (

Le bon
dra, de qu

au passage de ces barques, l'adresse du barreur pour gouverner droit sur cette mer bouleversée et ne pas manquer l'entrée du chenal.

Toutes les barques accomplirent heureusement ce tour de force sauf une, la dernière de la petite flotille. Elle devait avoir été plus éprouvée que les autres par le coup de mer, car son foc déchiré se tordait au vent comme une loque, et les quatre hommes de l'équipage, debout et pesant de toutes leurs forces sur les avirons, ramenaient péniblement leur cargaison de Parisiens en détresse.

Cependant le bateau retardataire restait en bonne voie, grâce aux efforts de ses rameurs et il allait, à son tour, franchir la passe, quand une lame monstrueuse le prit par le travers, l'enleva avec une force irrésistible et courut se briser, avec lui sans doute et en enveloppant d'une explosion d'écume, contre la muraille de la jetée.

Tous les spectateurs poussèrent un cri d'épouvante, puis, aussitôt après, quand l'écume retomba, un long soupir de soulagement. Un heureux coup de barre du timonier, la présence d'esprit des hommes de tribord, dont les avirons venaient de parer le choc, avaient empêché la catastrophe.

Le bateau, — il s'appelait la *Jeanne-Marie*, — était sauvé !

Comme l'accident n'avait pas eu, en somme, un dénouement tragique, l'émotion de la foule, après quelques bavardages, s'apaisa vite. Ces Parisiens sont si légers !

Le spectacle avait pris fin, d'ailleurs. Le bateau était rentré dans le port, et le môle, constamment balayé par les paquets de mer, n'était plus tenable pour les flâneurs. Tous revinrent donc vers la ville, en suivant l'étroite jetée, et, dans les fragments de conversation, saisis au passage, il n'était déjà plus question du danger couru par l'équipage et les passagers de la *Jeanne-Marie*.

Cependant, deux Tréportaises, deux femmes de marins, qui marchaient près de moi en faisant claquer leurs fins sabots de bois noir, parlaient encore de l'événement, et j'entendis la plus vieille dire à la plus jeune :

— « Vois-tu, ma fille, j'avons pas eu peur. C't'année, il ne pouvait arriver malheur à Cauvin et à la *Jeanne-Marie*. . . Tu t'appelles bien . . . Ce bateau-là a eu le bon Dieu à bord. »

Le bon Dieu à bord ! Il y avait dans cette phrase, on en conviendra, de quoi exciter l'imagination, et soulevant ma casquette blanche

de plagiste, je demandai à la bonne femme ce qu'elle voulait dire. Mais ma question lui déplut sans doute, car après m'avoir un instant regardé d'un air réfléchi, elle me répondit assez brutalement :

— « Bah ! si je vous disions, vous vous gausseriez de mé... Vous ne croyez à rien, vous les Messieurs de Paris. »

Puis elle pressa le pas, entraînant sa compagne.

* * *

Cependant ma curiosité devait être promptement satisfaite.

En continuant ma promenade et en montant la rampe qui conduit à l'église, délicieuse fleur de l'art gothique poussée à mi-côté de la falaise, je fis la rencontre du second vicaire, qui revenait des vêpres, et je demandai à ce jeune prêtre, de qui j'avais goûté plusieurs fois déjà la conversation pleine de charme, l'explication des paroles de la vieille femme.

— « Le bon Dieu à bord, me répondit-il, c'est une ancienne et pieuse coutume de ce pays. A la Fête-Dieu, le sort désigne celui des bateaux sur lequel on dressera le reposoir, et on y installe, au pied du mât, un autel radieux de lumière et de fleurs. C'est un beau spectacle, je vous assure, Monsieur, quand la procession s'arrête le long du quai et quand M. le Curé, entré dans la barque, bénit avec l'ostensoir tous ces braves gens de mer réunis sur les dalles du port, les hommes tête-nue, les femmes à genoux en disant leur chapelet. On entonne le *Tantum ergo*. Nos chantres, grâce à mon confrère, le premier vicaire, qui est musicien, ne sont pas mauvais, et il y a de fort jolies voix parmi nos jeunes filles, les Enfants de Marie. Oh ! tous ces fronts inclinés sous la bénédiction du prêtre, cet hymne qui monte suavement vers le ciel, cette atmosphère de foi naïve... Il y a là vraiment une exquise minute d'émotion chrétienne... Bien entendu, tous nos marins considèrent comme un très grand honneur de recevoir la visite du Saint-Sacrement. De là, sans doute, vient l'idée de cette pauvre femme, que le bateau qui a eu le bon Dieu à son bord est, pour l'année au moins, exempt du péril de la mer. »

— « Cet usage, répondis-je, est, en effet, d'une poésie charmante. Que Châteaubriand ne l'ait pas connu, c'est dommage. Il eût écrit une belle page de plus dans son *Génie du Christianisme*... Si, tout à l'heure, la *Jeanne-Marie* ne s'est pas brisée contre la jetée, cela tient presque du miracle, j'en conviens. Pourtant, ajoutai-je en souriant,

faudra
hisse so

— « C

davanta

femme,

stitution

qu'elle

dont les

Ne sera

que et e

nous po

pas plus

mes par

cœur po

dût-elle

l'humble

marchai

courrou

de pauv

solation

Il s'ec

attendri

chais dé

Je lui

— « P

d'oublie

raison, i

sans ces

et je ne

la simpl

tranquill

la main,

faudrait-il se fier à la croyance tréportaise, les jours où le sémaphore hisse son plus inquiétant signal ? . . . »

— « Oh ! je vous en prie, interrompit le jeune prêtre, n'en dites pas davantage. Je sais bien que vous n'êtes pas, comme a dit cette brave femme, de ces Messieurs de Paris qui ne croient à *rien*. Si la superstition de ces pauvres gens vous étonne un peu, avouez, au moins, qu'elle est tout à fait innocente et qu'elle ne peut offenser le Dieu dont les mystérieux desseins déchainent et calment les tempêtes . . . Ne seraient-ils pas plus heureux — fit-il avec un accent mélancolique et en me montrant la foule des Parisiens que, dans ce lieu élevé, nous pouvions voir circuler sur le quai du Tréport, — ne seraient-ils pas plus heureux, tous ces citadins incrédules, s'ils avaient, comme mes paroissiens, conservé la divine espérance ? Je prie de tout mon cœur pour que, du moins, ceux-ci ne la perdent jamais, leur piété dût-elle demeurer un peu infantine. Car Jésus-Christ, dont je suis l'humble ministre, est vraiment le Dieu des gens de mer, lui qui marchait sur le lac de Tibériade, apaisait d'un geste les flots en courroux, suscitait les pêches miraculeuses, et qui a choisi, d'abord, de pauvres marins pour répandre à travers le monde sa loi de consolation et d'amour ! . . . »

Il s'enflamma, il allait poursuivre sa harangue improvisée. Mais, attendri par l'enthousiasme religieux du jeune vicar, je me reprochais déjà ma méchante boutade.

Je lui touchai doucement le bras.

— « Pardonnez-moi, lui dis-je, Monsieur l'abbé. Il est si difficile d'oublier tout à fait une longue vie de scepticisme . . . Vous avez raison, il n'y a que la foi qui sauve. Je la demande ardemment et sans cesse à Dieu dans mes prières. Oui, je crois, je veux croire, et je ne serai satisfait que le jour où je croirai avec la confiance et la simplicité de cœur de vos marins . . . Et j'y parviendrai, soyez tranquille . . . car, vous savez, ajoutai-je en me frappant le cœur avec la main, le bon Dieu est à bord ! »

FRANÇOIS COPPÉE.





Les Missions franciscaines

EN CHINE

La meilleure preuve que la religion catholique fait des progrès en Chine est dans le fait qu'elle commence à rallier des personnges plus distingués de la société chinoise. M. Léang Sintay dont nous donnons le portrait ci-contre était un de ceux-là. Homme riche et d'une grande influence dans la ville de Tche-fou, intelligent et favorable au progrès sous toutes les formes, il avait permis à sa femme d'embrasser la religion catholique et de se faire baptiser avec ses enfants. Peu de temps après, sa femme mourut. Malgré les protestations, les supplications, les efforts et les ruses des païens influents et de tous les globulés de la ville, M. Léang fit faire à son épouse des funérailles solennelles catholiques. Ce fut un spectacle nouveau que celui-là : l'évêque et tous les prêtres de la mission conduisant à sa dernière demeure, à travers les rues de la ville, cette catholique de haut rang. Beaucoup de païens et surtout de païennes ne furent pas sans admirer la dignité de ce cérémonial chrétien et le comparer avec le ridicule des superstitions païennes en semblable circonstance. Ce fut un vrai triomphe pour la religion catholique.

M. Léang ne survécut pas longtemps à sa femme et fut frappé subitement par le mal qui l'emporta. Lui aussi étudiait depuis longtemps la religion chrétienne, il était sur le point de recevoir le baptême auquel il se préparait soigneusement quand il fut enlevé par la mort. Ce fut une grande douleur pour les missionnaires. Naturellement les païens prirent leur revanche de l'échec qu'ils avaient subi lors de l'enterrement de Mde Léang, en faisant de pompeuses démonstrations païennes. Néanmoins les missionnaires ont confiance que cet homme sincère et si bien disposé a eu le baptême de désir et que son âme a été sauvée.

Le fils aîné de M. Léang Sintay, A-to, qui a pris au baptême le





M. SINTAY ET A-TO SINTAY SON FILS



MANDARIN (*sous frifet*) EN GRANDE TENUE D'HIVER

nóm de
un colle

Le m:
en grand
les gens
let qui p
le couvr

LETT

... E
pour me
j'aurais
Mais Di
j'ai pu v
brisér le
pays, lais
moi que
(Je vie
j'avais b
C était u
Le P. Iré
m'a emm
temps, il
Onction
sommés
Comm
après un
dat qui n
P. Irénée.
quelques
pour le m
espoir qu
Pour v

nom de Jean-Marie est en France pour y faire son éducation dans un collège catholique de Lunéville.

MANDARIN

Le mandarin (sous-préfet) dont nous reproduisons le portrait est en grande tenue d'hiver. C'est l'habit que portent durant cette saison les gens riches, sauf le rational qu'il porte sur la poitrine, le chapelet qui pend à son cou et la plume de paon qui se dissimule derrière le couvre chef : qui sont des insignes mandarinaux.

LETTRE DU P. PIERRE-BAPTISTE AU P. J., QUÉBEC.

Wei-hsien, le 14 avril 1908.

... Enfin nous voici en Chine ! J'ai mis exactement huit mois, pour me rendre de Québec à Wei-hsien, alors que par le Pacifique j'aurais déjà eu le temps d'apprendre à me débrouiller en chinois. Mais Dieu en a décidé autrement : j'ai revu la France, la famille ; j'ai pu visiter Montmartre, Rome et Lourdes. Il m'a fallu ensuite briser les derniers liens qui me rattachaient au sol de notre cher pays, laissant derrière moi bien des êtres chéris. On a tant prié pour moi que j'en suis sorti : *Deo Gratias* ...

(Je viens d'interrompre ma lettre, pour une cause bien consolante : j'avais baptisé une chinoise à laquelle on a donné le nom de Marie. C'était une adulte de 56 ans. Sans retard elle voulut partir au ciel. Le P. Irénée fut averti ce matin qu'elle était mourante. Aussitôt il m'a emmené avec lui, nous avons dévoré 4 kilomètres en un rien de temps, il a conféré à la pauvre vieille les sacrements d'Extrême-Onction et de Confirmation, ce que je ne pouvais faire, et nous sommes rentrés à Wei-hsien. Quelle agréable surprise, n'est ce pas !)

Comme vous le voyez, je me trouve à l'intérieur du Chan Tong, après un séjour de moins de 3 semaines à Ché-Fou. C'est Mgr Adéodat qui m'y envoie pour me rompre au chinois, en compagnie du P. Irénée. Tous les jours, ce cher sous-préfet apostolique m'ingurgite quelques mots que j'avais soin, au début, de ne pas avaler. Mais pour le moment cette nourriture commence à passer et j'ai bon espoir que mon estomac s'y habituera sous peu.

Pour venir ici, il m'a fallu 7 jours de chars ; (ne confondez pas

l'expression, car nos chars sont loin d'être les vôtres.) C'est dans un gros chariot à deux roues, sans ressorts à l'essieu, large de 1^m 50 au plus, et long de 3^m 50 à 4^m 00, avec 7 ou 8 caisses sans compter nos valises, que j'ai parcouru les 650 li qui séparent Ché-Fou de Wei-hsien. Nous avions nos lits sur les bagages : nos pieds dépassaient d'un côté du char, et la tête de l'autre. Heureusement que les deux ou trois couvertures qui composaient toute notre literie, nous protégeaient les côtes contre les secousses du véhicule. Si encore les routes avaient été passables, ce voyage à l'antique n'eût pas manqué de charmes ! Mais, que dis-je, peut-on donner le nom de routes à une longue chaîne d'ornières, et quelles ornières !! Ajoutez-y de véritables escaliers que nous montions ou descendions, et dont la hauteur des marches atteignait jusqu'à 0^m 20. Les premiers jours, je sautais en bas et préférais voyager à pied ; c'est ainsi que, partis de Ché-fou à midi $\frac{1}{4}$, nous avons marché sans presque discontinuer jusqu'à 8 heures du soir, heure de notre arrivée à Wan-hsien, première auberge où nous avons passé la nuit. Les autres jours je commençais à me faire à toutes les secousses et restai dans la voiture avec les autres. Cependant, à deux endroits très dangereux nous avons dû descendre : à chaque instant on craignait que le char ne vint à se briser : les mules ont descendu toute une côte, en glissant sur leurs pieds de derrière. C'était vraiment affreux. — Je compte sur vos prières pour faire, en compagnie d'un maître tel que mon doyen, de rapides progrès en chinois. Il est décidé que, lorsque je pourrai me débrouiller un peu, je serai envoyé seul dans une chrétienté à quelques 15 li d'ici. C'est le meilleur moyen d'apprendre la langue, paraît-il.

J'espère que vous continuez d'intéresser les âmes charitables à notre mission. Il y a tant à faire ici et c'est toujours la question du « *quibus* » qui arrête.....

FR. PIERRE-BAPTISTE, O. F. M.

Miss apost.

LETTRE DU JAPON

Nous tirons des lettres de nos Pères du Japon les détails suivants qui peuvent intéresser nos lecteurs

Portes japonaises. — La plupart des maisonnettes japonaises ont pour tout système de fermeture un double châssis dont la moitié

supéri
vacarme
teaux, c
pas ava
dant pe
Frère G
porte l'e

Fût-il
tre en m
il devien
roux, les
m'a-t-on
gnement
Heureu
Japonais
péen --
un récha
sons mo
le toit ?
qui serv
même d
cela, et i
se voie d
la porte
nes un tr
sentation
porte ro
l'attentio
nasai, »
plus brè
ou l'autr
Mais le
papier q
croiriez p
plancher
pour vou
épargner
Les Ja

supérieure est vitrée ; ces chassis roulent dans deux rainures avec un vacarme incroyable ! Aussi, nulle espèce de sonnerie d'appel : marteaux, clochettes, timbres électriques, tout est remplacé — je ne dis pas avantageusement — par le tapage de la porte roulante. Cependant pour ne point nous laisser perdre nos mœurs européennes, Frère Gabriel a installé une clochette — et si ingénieusement que la porte l'ébranle en s'ouvrant, et ne la touche pas en se refermant.

Fût-il audacieux comme un Japonais, aucun voleur n'oserait mettre en mouvement ces portes bruyantes qui le trahiraient dès l'abord ; il devient donc inutile de les barrer et les serrures, les clefs, les verrous, les clenches sont aussi inusités que les sonnettes. D'ailleurs — m'a-t-on dit — il n'y a pas de voleurs au Japon. (Je donne ce renseignement en *première édition* : les suivantes le démentiront peut-être.) Heureux pays ! tout de même la chose s'explique : Qu'est-ce qu'un Japonais trouverait à voler chez un autre Japonais ? Chez un Européen — voire franciscain — soit ! mais chez un Japonais : des nattes, un réchaud, une théière, les tasses minuscules ? . . . peut être les cloisons mobiles, les murs de papier . . . et avec un peu plus d'audace le toit ? . . . ou bien encore les épaisses couvertures d'ouate piquée qui servent à ces gens simples, de matelas, de confortables . . . et même de chemises de nuit ? Mais un Japonais ne peut vivre sans cela, et il n'est personne qui en soit dépourvu — donc, personne qui se voie dans la nécessité de les . . . emprunter d'autrui. Je reviens à la porte . . . de la maison japonaise ; elle a sur les portes européennes un troisième avantage qui est de faciliter singulièrement les présentations . . . sans frapper ni sonner, vous mettez en mouvement la porte roulante. Il n'est sourd ou dormeur dont le tapage n'excite l'attention. Prononcez alors cette formule cabalistique : « *Go men nasai*, » c'est-à-dire « excusez moi, je vous prie » ou bien cet autre plus brève « *Konnichi wa !* » équivalente à notre bonjour. De l'une ou l'autre, la réponse laconique s'apprend vite « *Hai !* » — oui, faites. Mais le visiteur s'en garde ; il a devant lui une seconde porte de papier qui glisse bientôt dans sa coulisse. L'hôte apparaît : vous croiriez peut-être qu'il se jette à vos genoux ! Erreur ! le niveau de planchers n'est pas le même, et c'est vous qui prenez cette position pour vous trouver nez-à-nez avec votre interlocuteur . . . et pour vous épargner à l'un et l'autre le torticolis.

Les Japonais et l'hiver. — Une anecdote pour terminer.

Le missionnaire qui fonda, il y a 30 ans, notre mission de Sapporo, visita dernièrement le Saghalien, grande île au nord, prise par les Japonais sur les Russes. Il nous racontait, en repassant ici que les nouveaux maîtres du pays travaillent à faire disparaître les vestiges de l'occupation moscovite, et jusqu'aux maisons rudimentaires mais bien armées contre le froid qu'avaient bâties les Russes.

Ces maisons ressemblent aux « log houses » canadiens. Au centre existe un immense four, à la fois fourneau de cuisine, fournaise de calorifère et dortoir : car il ne fait pas chaud là-bas, et la voisine Sibérie a éduqué les Russes à vaincre le froid.

Ayant vaincu les Russes, les Japonais crurent sans doute avoir du même coup vaincu l'hiver ; et, civilisés à l'électricité, ils se hâtèrent de démolir ces chaudes habitations... Dans quel but?... évidemment pour les remplacer par des maisons plus chaudes, plus avantageuses, plus modernes, plus dignes en un mot de leur civilisation. Nullement. Ils ont édifié des cabanes — plus faibles que nos cabanes à sucre — avec des minces planches, puis du papier, et encore du papier : Il est si renommé le papier japonais (fabriqué en Corée, paraît-il !) et surtout si chaud, à zéro Fahrenheit ! Et pour chauffer ces simulacres de maisons, ces branlants châteaux de cartes, ils y introduisent un « *hibachi* » boîte de bois de deux pouces en carré, doublée de fer-blanc, garnie de cendres, et dans laquelle ils entretiennent un feu de charbon de bois.

A Sapporo, cependant, j'ai vu des poêles de toute forme et de toute façon. Chaque maison laisse sortir son petit tuyau, donnant ainsi à penser qu'à l'intérieur existe un fourneau quelconque ; d'ailleurs, j'ai vu aussi des cordes de bois, à l'entrée de ces minces bicoques.

P. PIERRE, O. F. M.

Miss. apos.

Lettre d'une Missionnaire canadienne

Vous dirai-je quelques mots de la vie missionnaire au Japon ? Nous avons l'œuvre des lépreux, sur celle-là se sont greffées d'autres œuvres qui sont la Sainte Enfance, les Agrégées, le dispensaire et la visite des pauvres à domicile. Pour les lépreux, vous avez sans doute souvent entendu décrire cette œuvre ; nous avons une léproserie, en plus un dispensaire où chaque jour bon nombre de mal-

heureux
indigènes
avons l
souvent
nous so
ciel.

C'est
heur de

Nous
tables h
hommes
nes, lépr
couverts
on leur
faut pot
froid et
avons le
ces pau
diable n
nous av
car de p

Je ve
réunies
petites a
pas lépr
de n
avons au
rent du
unes vor
tard. Ce
quatre d
futurs p

La lépr
nous, no
demande
les accep
tant de n
Voici : l

heureux viennent faire soigner leurs plaies affreuses, deux catéchistes indigènes leur apprennent à connaître notre Dieu si bon. Nous avons la consolation de faire là des baptêmes, car on nous porte souvent de pauvres petits êtres qui n'ont qu'un souffle de vie, nous sommes si heureuses de leur donner leur passe port pour le ciel.

C'est au milieu de ces chers lépreux du dispensaire que j'ai le bonheur de travailler. Maintenant un mot de la visite à domicile.

Nous allons dans les *yadayas*, (hôtels) qui ne sont que de véritables huttes, ouvertes à tous les vents, on y rencontre pêle-mêle hommes, femmes et enfants; là sont réunis toutes les misères humaines, lépreux, syphilitiques, etc., etc. Ces pauvres malheureux ne sont couverts que de haillons; dans ces hôtels, qui n'en ont que le nom, on leur donne pour un sou un peu de riz pour un jour, juste ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim, nous les trouvons grelottants de froid et couverts de plaies; nous les pansons, et très souvent nous avons le bonheur de faire des baptêmes dans ces visites. Plusieurs de ces pauvres païens sont bien tenaces dans leurs croyances, et le diable ne lâche pas sa proie facilement; mais bien des fois aussi nous avons à constater combien la miséricorde de Dieu est grande, car de pauvres âmes sur le lit de la mort demandent le baptême.

Je vous disais que nous avons une Sainte Enfance; là sont réunies plusieurs enfants, la plupart enfants de lépreux; une de ces petites a sa mère à la léproserie, elles sont séparées, car l'enfant n'est pas lépreux, souvent elle va saluer sa mère de loin, celle-ci pleure de ne pouvoir s'approcher de son enfant qu'elle aime tant. Nous avons aussi l'œuvre des agrégées; ce sont des personnes qui se retirent du monde pour venir demeurer toujours avec nous, quelques-unes vont en classe, d'autres sont formées pour être catéchistes plus tard. Ces personnes nous sont d'un grand secours dans les œuvres; quatre d'entre elles sont Tertiaires et suivent notre règle: ce sont de futures postulantes.

La léproserie est près de notre maison; ceux-là sont nos lépreux à nous, nous les logeons et les nourrissons: chaque jour de nouvelles demandes nous sont faites et cela nous brise le cœur de ne pouvoir les accepter toutes. Comment, me direz-vous, arrivez-vous à nourrir tant de malheureux lépreux, alors que vous ne vivez que d'aumônes? Voici: lorsqu'on nous donne beaucoup, nos lépreux en profitent, et

si l'on nous donne peu, nous partageons avec eux notre pauvreté. Pour nous nous vivons moitié à la japonaise moitié à l'euro péenne. Dans uneasure japonaise qui est bien petite, nous sommes huit religieuses, que toutes les petites misères de la vie missionnaire n'empêchent pas d'être joyeuses ; la gaieté franciscaine règne en maîtresse ici.

Biwasaki près Kumamoto.

M. DE S. L.

F. M. M.

AU NORD-OUEST

Dans le dernier numéro les lecteurs de la *Revue* franciscaine ont été invités à suivre les enfants de Saint François en route vers leur nouvelle fondation au lointain Nord-Ouest du Canada, dans la partie nord de la province de l'Alberta, au Fort Saskatchewan ; dès lors aussi ils prenaient connaissance de la crèche ou du Bethléem de ce nouveau centre catholique.

L'arrivée du R. P. Arthur, le 1^{er} mai au matin, permit d'inaugurer le service religieux de cette mission dès le dimanche suivant, 3 mai à 10 h. a. m. Malgré la brièveté du temps, la distance à franchir et les moyens primitifs d'annonce, à la grande surprise de tous on put compter présents à cette première messe 65 adultes qu'avaient peine à contenir les deux salons convertis provisoirement en chapelle dont nous avons parlé.

La cérémonie fut aussi simple que l'installation : messe basse et sermon de circonstance ; mais le silence extérieur qui régnait dans l'assemblée ne favorisait que mieux l'éloquence intérieure. Celle-ci se traduisit par le rayon de joie qui illumina tous les fronts et les larmes d'émotion qui, coulant sur ces visages émus, allèrent, semblables à une rosée bienfaisante, déposer dans cette terre fraîchement ouverte, la vie et la fertilité.

Le Père missionnaire avait été accompagné dans tout son voyage de celle qui devait être la Patronne du nouveau Cénacle. C'était une statue de la Très Sainte Vierge ne mesurant qu'un pied de hauteur mais argentée et d'une beauté ravissante ; elle avait à ses pieds un groupe d'anges attentifs et respectueux. A sa seule apparition vous l'auriez appelée : Notre-Dame des Anges. C'est en effet le titulaire qui venait de recevoir la double approbation de S. G. Mgr Legal, évêque du diocèse et du T. R. P. Colomban-Marie, notre Provincial.

Oh ! qu
heureux
Dame d
Marie ?
de l'Ord
donnèr
Grégoire
première
dans sa
d'anges,
Certes c
François
langue a
sous leq
katchewa

De ce
les dima
brebis on
transform
du local.

Toutef
maison p
le nombr
un local
servant e
ces condi
ce mome
ger et d'u
bres ; le
diatemen
faite, les
chaises y
d'un seul
28 mai :

J'ai dit
pérer, elle
nitif, et j'
pas.

Où! que de motifs secrets et connus il y avait pour légitimer cet heureux choix! Parmi les derniers relevons les suivants: Notre-Dame des Anges! N'est ce pas là un des titres les plus glorieux pour Marie? N'est ce pas le vocable de la Portioncule d'Assise, berceau de l'Ordre Séraphique? N'est-ce pas le titulaire que les Récollets donnèrent au premier sanctuaire érigé dans l'Est Canadien? Saint Grégoire ajouterait une quatrième raison, lui qui voyant pour la première fois les figures radieuses des esclaves Anglo saxons, s'écriait dans sa pitié et son admiration: « Ces Anges ont des figures d'anges, et il faut qu'ils deviennent les frères des anges dans le ciel. » Certes oui, un titulaire donné dans le mois de mai, par les fils de François d'Assise, en plein Ouest Canadien, dans une mission de langue anglaise, ne pouvait être autre que celui qui a été ratifié et sous lequel nous connaissons désormais la fondation du Fort Saskatchewan: Notre-Dame des Anges de l'Alberta.

De cette date les offices se sont poursuivis régulièrement tous les dimanches et ont été suivis non moins régulièrement. D'autres brebis ont trouvé le nouveau bercail qui lui-même a subi d'heureuses transformations dictées par la piété et la générosité du propriétaire du local.

Toutefois les réunions ne pouvaient indéfiniment se tenir dans une maison privée devenue trop étroite pour contenir les assistants dont le nombre allait encore grandissant. Force était de chercher ailleurs un local plus spacieux, d'un accès plus libre, et si faire se pouvait servant exclusivement au culte. La Providence voulut que toutes ces conditions se rencontrassent dans une maison de pension mise à ce moment en location. Le bas se compose d'une vaste salle à manger et d'une cuisine, tandis que le haut est divisé en 7 ou 8 chambres; le tout est bon et convenable. Les fidèles zélés entrent immédiatement en pourparlers et en quelques jours la transaction est faite, les changements nécessaires sont opérés, cinq douzaines de chaises y sont disposées et de sa crèche la nouvelle église parvient d'un seul bond au mont des Oliviers: le jour même de l'Ascension 28 mai: d'hospitalisée elle était devenue locataire.

J'ai dit mont des Oliviers ou de l'Ascension, car nous osons l'espérer, elle ne le quittera que pour passer à son séjour stable et définitif, et j'espère que grâce à tous les dévouements cela ne tardera pas.

Fr. B. M.



Chronique Antonienne

SAINT ANTOINE ET LE PRISONNIER



la prière du grand Thaumaturge, *les chaînes tombent* des mains des captifs ; au mois de mai, nous en avons donné une preuve à nos chers lecteurs. Mais ce ne sont pas seulement les chaînes morales qui sont brisées de la sorte ; saint Antoine sait aussi, à l'occasion, faire tomber les chaînes réelles.

Voici ce que racontait naguère à ce sujet un dévot serviteur de saint Antoine :

A la fin d'avril dernier, notre voisin, excellent ouvrier et bon père de famille, se vit inopinément arraché par la police du milieu de sa famille, et jeté en prison. Surpris, indigné même d'un tel traitement, il demande les raisons de son arrestation et pourquoi on le sépare ainsi violemment de sa femme et de ses cinq petits enfants. Quelle n'est pas sa stupéfaction quand il apprend la cause de son emprisonnement ! Il est accusé de complicité dans plusieurs vols avec effraction commis dans la ville au cours des deux dernières années.

« Quoi, voleur ! moi qui travaille jour et nuit pour gagner honorablement ma vie et procurer le pain quotidien à ma femme et à mes pauvres enfants ! » — Quelle terrible épreuve ! Le pauvre homme pensait perdre la tête de douleur et de désespoir. Il a beau mettre tout en œuvre pour prouver son innocence. Hélas ! les faits qu'on lui impute datent d'un an et plus, et essayez donc de vous rappeler ce que vous avez fait, l'an dernier, tel jour, de telle heure à telle heure, avec témoins avec l'appui ! Qui donc serait capable, dans le cours ordinaire de la vie d'établir, même à un moindre intervalle de temps, un alibi péremptoire et de tout point irrécusable ? Preuve d'autant difficile dans le cas présent que les vrais coupables assumaient le rôle d'accusateurs et soutenaient obstinément la complicité de l'accusé.

En vain notre ouvrier prouve-t-il que ses accusateurs et prétendus complices lui ont juré une haine mortelle et le poursuivent depuis

quelque
pagnons
multiplier
obtenir s
effrontém

Si le m
innocence
cruelle et
s'imaginer
pendant
toujours
toutes so
famille : i
vertu ni l

Dans ce
à quel jug
les pauvre
cours à s
prière ; le
du bon s
âgée de 6
ge. La p
être exact

En effe
une derni
soient ren
nut alors s
qu'il n'ava
semble ils
faire perdi
durant un
reux et r
menacé de
calomniat
me me fai
nir m'imp
ennemis.
connaître

quelque temps de leur vengeance implacable. En vain ses compagnons de travail, convaincus eux aussi de son entière innocence multiplient les démarches et font succéder pétition à pétition pour obtenir son acquittement. Les voleurs affirment et maintiennent effrontément leur odieuse accusation

Si le malheureux ne trouve pas quelque moyen de démontrer son innocence, il sera condamné au pénitencier à perpétuité : quelle cruelle et effroyable perspective ! Impossible de dire, ni même de s'imaginer tout ce que cet infortuné et toute sa famille souffrirent pendant les huit longues semaines que traîna le procès. Et comme toujours les langues mauvaises allaient leur train et répandaient toutes sortes de calomnies contre la réputation de cette honnête famille : il est toujours de ces langues vilaines qui ne respectent ni la vertu ni le malheur !

Dans ces douloureuses conjonctures à qui recourir ? A quel avocat, à quel juge ? Du côté des hommes il n'y avait plus rien à attendre ; les pauvres gens se tournèrent alors du côté du ciel ; ils eurent recours à saint Antoine. Chaque soir toute la famille se mettait en prière ; les enfants s'unissaient à leur mère pour implorer l'assistance du bon saint Antoine ; après chaque *Pater* et *Ave*, la petite fille, âgée de 6 ans, ajoutait une invocation spéciale au grand Thaumaturge. La prière si naïve et si confiante de l'innocente enfant devait être exaucée.

En effet, le juge consentit à confronter le père avec ses accusateurs une dernière fois avant de prononcer la sentence, et — grâces en soient rendues à Dieu et à saint Antoine — un des malfaiteurs reconnut alors spontanément devant le juge que cet homme était innocent, qu'il n'avait pris aucune part aux forfaits qu'on lui imputait, qu'ensemble ils avaient ourdi ce complot contre lui : ils avaient juré de lui faire perdre sa place et son honneur à cause de sa fidélité au devoir durant une grève récente ; l'instigateur du complot, meneur dangereux et représentant caché d'une union internationale, avait même menacé de mort celui qui ne consentirait pas à soutenir l'accusation calomniatrice. — « Depuis quelques jours la vue de ce pauvre homme me faisait pitié ; je n'en pouvais plus dormir : partout son souvenir m'importunait ; quelque chose me poussait à l'arracher à ses ennemis. Maintenant, M. le juge, j'ai fait mon devoir ; j'ai fait connaître la vérité, et je suis tranquille. »

Il n'en fallut pas davantage pour faire relâcher sur-le-champ le prisonnier innocent et le rendre à sa famille. On s'imagine facilement leur joie à tous, mais aussi leur vive reconnaissance envers saint Antoine.

Tous les jours nous avons la douleur de voir autour de nous des malheureux menacés d'être arrachés, eux aussi, du milieu de leurs parents et de leurs amis et de recevoir une sentence autrement plus terrible que celle d'un juge de la terre ; ce sont les pauvres pécheurs, ces malheureux captifs de Satan. Prions, chers lecteurs, prions saint Antoine pour les pécheurs, prions surtout pour les pauvres agonisants qui sont sur le point de paraître au tribunal du Juge Suprême pour y recevoir la sentence inévitable, définitive.

S. M.

Trois-Rivières — Les treize mardis de saint Antoine

Depuis que le couvent de Trois-Rivières est érigé, jamais les treize mardis en l'honneur de saint Antoine n'y ont été célébrés avec autant de solennité que cette année-ci. L'église conventuelle était presque trop étroite pour contenir la foule compacte et recueillie qui venait, chaque mardi, entendre les louanges du grand Saint de Padoue, et apporter au puissant Thaumaturge l'hommage d'une ardente dévotion et d'une confiance inébranlable.

Nos sœurs Tertiaires rehaussaient l'éclat des cérémonies par des chants où l'art et la piété se mêlaient de la manière la plus harmonieuse. — Le R. P. Valbert, dans des instructions élégantes et pratiques, le T. R. P. André, par des improvisations chaleureuses et originales, inspirèrent à leurs auditeurs un vif désir de recourir, dans toutes les difficultés, à l'intercession de saint Antoine, et leur apprirent à rendre plus intense leur vie surnaturelle en imitant fidèlement les vertus du Semeur de miracles.

(Communiqué)



M

quatre me
bre, tantô
qui en fais
état dura
remèdes e
ans. Nous
quelqu'un
Récollet,
tôt un ne
pendant q
fûmes fer
guérison a
Docteur S.
enfant, no
une malad

Une cou
une nouve
de Padoue
mal dispar

Nous sig
son servite
Mde Fi
Mlle Lucia

Moi, Be
envers le b

Reconnaissance au bon frère Didace

Au Révérend Père H., Franciscain, Québec

Saint-Roch de Québec, 15 avril 1908.

MILLE remerciements et notre plus profonde reconnaissance au bon Frère Didace pour avoir guéri notre petite fille Berthe aujourd'hui âgée de seize ans. Depuis l'âge de quatre mois, elle souffrait d'une maladie de peau. Tantôt un membre, tantôt l'autre, tantôt tout le corps étaient couverts de pustules qui en faisaient une plaie vive. Ses souffrances étaient atroces et son état dura ainsi jusqu'à l'âge de quatre ans, malgré les nombreux remèdes essayés par notre médecin le Docteur S. père, mort il y a onze ans. Nous étions découragés et nous perdions tout espoir, lorsque quelqu'un nous recommanda de nous adresser au bon Frère Didace Récollet, et l'on nous donna son image. Nous commençâmes aussitôt une neuvaine au serviteur de Dieu. Or, à peine avions nous prié pendant quelques jours que le mal disparut complètement. Nous fûmes fermement convaincus, et nous le sommes encore, que cette guérison a été opérée par l'intercession du bon Frère Didace. Le Docteur S. de Québec, fils de celui qui avait donné ses soins à notre enfant, nous dit aussi qu'il voit dans cette guérison si prompte après une maladie si invétérée, un effet qui lui paraît miraculeux.

Une couple d'années après cette guérison, notre petite Berthe eut une nouvelle attaque de la même maladie. Cette fois, saint Antoine de Padoue et le bon Frère Didace furent tous deux invoqués et le mal disparut, et depuis il n'est plus reparu.

Nous signons avec plaisir cette attestation à la gloire de Dieu et à son serviteur le bon Frère Didace.

Mde Frédéric Savard, M. Frédéric Savard, M. Arthur Savard,
Mlle Lucia Savard, Berthe Savard.

Québec, rue Sainte-Hélène, No 21.

Moi, Berthe Savard, je veux exprimer aussi ma reconnaissance envers le bon Frère Didace. Je me rappelle très-bien qu'autrefois au

temps que j'allais à l'école, ma mère me disait souvent que c'est le bon Frère Didace qui m'avait guérie et soulagée de mes cruelles souffrances. Aussi je me fais un plaisir et un devoir de propager la dévotion au serviteur de Dieu et de faire connaître son pouvoir envers les pauvres malades.

Québec, 16 avril 1908.

BERTHE SAVARD



NECROLOGIE

Montréal. — Mlle Delvina Rancourt, en religion Sr Saint-Pierre d'Alcantara, décédée le 11 mai, après plusieurs années de profession.

— **Fraternité Saint-Antoine.** — Mde Joseph Viau, en religion Sr Saint-Adolphe, décédée le 5 mai, après 10 ans de profession.

— Mde Camille Dinelle, née Elodie Goulet, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 12 janvier, après 9 ans de profession.

— Mde Louis Plante, décédée le 22 avril, après 10 ans de profession.

— Mde T. Riordon, décédée le 1^{er} mai, après quelques années de profession.

Québec. — **Fraternité du Saint-Sacrement.** — Mde Vve B. Dupérée, décédée dans un âge très avancé, dans le courant du mois de mai dernier. Elle a fait profession sur son lit de mort.

— **Fraternité de Saint-Sauveur.** — Mde J. Blouin, née Adélaïde Gourdeau, en religion Sr Saint Gabriel, décédée le 25 mai, à l'âge de 74 ans, après 12 ans de profession.

— Mde Louis Bolduc, née Lisa Siconnelli, en religion Sr Saint-Antoine, décédée le 23 mai, à l'âge de 74 ans, après 20 ans de profession.

— Mlle Sophie Ross, en religion Sr Saint-Philippe de Néri, décédée le 11 juin, à l'âge de 86 ans, après 20 ans de profession.

— Mde Louis Matte, née Louise Boivin, en religion Sr Sainte-Louise, décédée le 11 juin, à l'âge de 68 ans, après 18 ans de profession.

Saint-Henri de Lévis. — Mde Vve Louis Chabot, en reli-

gion Sr
profession

— Mde

dée le 2 j

— Mde

décédée l

— M. J

de profess

Trois-

feu le not

dée à l'Ho

63 ans, ap

Cette pie

Rivières et

vénéré de N

De haute

monde une

ment de la f

en possession

appauvrie de

d'aumônes e

Les Franc

de la premiè

que, de la m

la Terre-Sai

deux de ses f

— M. J

30 avril, à

, Saint-S

line Morin,

à l'âge de 5

Ville S

phie Imbea

l'âge de 75

— Mde

Sainte-Julie

profession.

L'Acadi

la Fraternit

Saint-F

gion Sr Saint-Louis, décédée le 29 mai, après 7 ans et 9 mois de profession

— Mde Vve Michel Labonté, en religion Sr Saint-Michel, décédée le 2 juin, après 6 ans et 8 mois de profession.

— Mde Joseph Jobin, en religion Sr Saint-Louis de Gonzague, décédée le 17 mai après 4 ans et 7 mois de profession

— M. Joseph Morin, décédé en mai, à l'âge de 73 ans après 5 ans de profession.

Trois-Rivières. — Mde F. Faure, née Albina Moreau, Vve de feu le notaire Ferdinand Faure, de Saint-Henri de Montréal, décédée à l'Hospice Saint-Joseph de cette ville, le 21 mai 1908, âgée de 63 ans, après de longues années de profession.

Cette pieuse veuve résidait depuis sept à huit ans alternativement aux Trois-Rivières et au Cap de la Magdeleine où sa grande piété l'attachait au sanctuaire vénéré de Notre-Dame du Rosaire.

De haute intelligence et d'un esprit des mieux cultivés, elle menait dans le monde une vie de recluse, s'appliquant à la pratique des vertus qui font l'ornement de la femme vraiment chrétienne. Sa charité ne connaissait pas de bornes ; en possession de biens assez considérables à la mort de son époux, elle est morte appauvrie des biens de ce monde, mais enrichie d'un trésor inépuisable de mérites, d'aumônes et de sacrifices.

Les Franciscains du Canada garderont la mémoire de cette dévouée bienfaitrice de la première heure, dont le zèle consacra les débuts de notre *Collège Séraphique*, de la *maison Sainte-Elisabeth* et de la présente *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte*. Les Clarisses également prieront pour celle qui leur a donné deux de ses filles adoptives.

— M. Joseph Héroux, en religion Fr. Louis-Joseph, décédé le 30 avril, à l'âge de 48 ans, après plusieurs années de profession.

Saint-Simon de Bagot. — Mde Félix Dandenault, née Adeline Morin, en religion Sr Saint-François d'Assise, décédée le 9 mars, à l'âge de 51 ans, après 16 ans de profession.

Ville Saint-Laurent. — Mde Vve Jérémie Dufresne, née Sophie Imbeault, en religion Sr Saint-Edouard, décédée le 21 avril, à l'âge de 75 ans, après 20 ans de profession.

— Mde Noël Lecavalier, née Délima Desloges, en religion Sr Sainte-Julie, décédée le 20 mai, à l'âge de 61 ans, après 22 ans de profession.

L'Acadie. — Mde Joseph Déland, née Odile Roy, supérieure de la Fraternité, décédée le 3 avril, après plusieurs années de profession.

Saint-Paul de l'I-a-N. — M. Ulbéric Bisailon, en religion

Fr. Antoine, décédé le 13 mai, à l'âge de 38 ans et demi, après 6 mois de profession.

Saint-Tite. — M. J. Antoine Lacoursière.

Sainte-Marthe. — Mde Alfred Ranger, née Octavie Campeau, décédée le 31 octobre 1907, à l'âge de 72 ans, après 5 ans de profession.

Sainte-Anne des Plaines. — Mde Pierre Guenette, en religion Sr Sainte-Elisabeth de Portugal, décédée le 19 mai, à l'âge de 67 ans, après 2 ans de profession.

Saint-Damase. — Mde Philomène Gahouette, en religion Sr Saint-Jean Baptiste, décédée le 9 janvier, après plusieurs années de profession.

Lac Mégantic. — Mde Alphonse Cauchon, en religion Sr Julienne, décédée le 28 mai, à l'âge de 40 ans, après 2 ans de profession.

Sainte-Thérèse. — Mlle Domithilde Sarrazin, décédée après plusieurs années de profession.

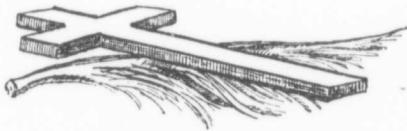
— Mde Beauchamp, née Philomène Lesage, décédée après plusieurs années de profession.

Fall-River Mass. — Mde William Fergusson, née Célanie Saint-Laurent, en religion Sr Sainte-Claire d'Assise, décédée le 5 mai, à l'âge de 60 ans.

Duluth-Minn. — M. Amable Morin, en religion Fr. Joachim, décédé le 5 mai à l'âge de 62 ans, après 8 ans de profession.

Après avoir fait l'édification de ses proches durant sa maladie, la résignation avec laquelle il accep'a la mort fut parfaite. Que Dieu ait son âme en Paradis.

R. I. P.



soyt le mieul
l'Évêque de
terre de l'am
et les inviter
ils doivent m
rable définit
l'excellence,
forte et sûre
qui va au cœ

Le Comité
bolit à Paris
Sainte, bénie
organise com
ques, un pèl
Palestine ave
Constantinop
Rhodes (sou
Matarieh en

Départ ap

Facu té de p
Les pèlerin
traversée, ma
appréciés pou
posé d'officier
De sorte que l
nent continuel

Par autorisa

Les pèlerin

Le dernier vo

Demander l

rinage de Jér

d'autre adresse



BIBLIOGRAPHIE



La doctrine de l'amour, par M. l'Abbé DE GIBER-
GUES, Supérieur des Missionnaires diocésains de Paris.
In-12, 3 fr. Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cas-
sette, 15, Paris.

Ce livre, fruit d'une connaissance profonde du cœur humain, et qui couronne vingt-cinq années d'apostolat réalisera la devise du saint Cardinal Richard : « Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé. » — Il s'emparera des lecteurs dès le début, écrit à l'auteur l'Évêque de Valence, les saisissant là où ils s'attardent, loin de Dieu, au terre à terre de l'amour purement humain, peut-être dans la fange de l'amour coupable, et les invitera à prendre conscience de cette force qui les domine et que cependant ils doivent maîtriser : il leur enseignera que le véritable amour est, selon l'admirable définition de Bossuet, « l'esprit de retour à Dieu ». Il leur dira la nature, l'excellence, les motifs, la sanction et les effets de l'amour divin avec une doctrine forte et sûre, un style clair et simple et ce je ne sais quoi qui vient du cœur et qui va au cœur.

Pieuse vacances en Palestine

Le Comité du **Pèlerinage Saint-Louis** dont le secrétariat est rue Humboldt à Paris a fondé, en 1898, l'Œuvre des Pèlerinages de vacances en Terre-Sainte, bénie et encouragée par les Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X. Il organise comme les années précédentes et pour la 19e fois, à des prix très modiques, un pèlerinage qui comprendra Jérusalem et tous les Lieux Saints de Palestine avec des stations extrêmement intéressantes à Naples, Rome, Athènes, Constantinople, Smyrne (son merveilleux golfe) Ephèse (ruines imposantes), Rhodes (souvenir des Chevaliers), Le Liban, Damas, Baalbek, le sanctuaire de Matarieh en Égypte, Le Caire, Memphis, Thèbes, etc.

Départ après les chaleurs de l'été, le 27 août.

Faculté de prolongation pour les pèlerins qui voudraient faire un voyage d'étude.

Les pèlerins ne sont pas transportés sur un navire faisant accidentellement la traversée, mais sur un des magnifiques paquebots des Messageries Maritimes très appréciés pour leur confort, leur stabilité et leur rapidité. Etat-Major composé d'officiers habitués à ce trajet de France en Orient qu'ils font toute l'année. De sorte que l'on se sent à l'aise et en sécurité sur ces beaux paquebots qui sillonnent continuellement la Méditerranée.

Par autorisation spéciale de Rome tous les prêtres célèbrent la messe à bord.

Les pèlerins n'ont à subir aucun transbordement jusqu'à l'arrivée en Palestine. Le dernier voyage comptait plusieurs pèlerins canadiens.

Demander le programme détaillé à M. le Chanoine Potard, secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris XIVe. — Le Secrétariat n'a pas d'autre adresse.

Faveurs diverses

Montréal. — Je vous prie humblement d'inscrire dans la *Revue* la grande faveur d'avoir été préservée de procès et peut-être du plus grand déshonneur, en récitant les prières du répons miraculeux sous forme de chapelet, avec promesse de publier dans la *Revue* si j'obtenais ma demande. Saint Antoine est bon avocat. E. L. — Je désire remercier publiquement saint Antoine et saint Gérard Majella pour faveurs précieuses obtenues par leur intercession. M. — Remerciements à saint François pour une guérison obtenue. M^{de} C. B. — Merci au bon saint Antoine pour m'avoir dispensé d'un voyage pénible. F. N. G. — Merci à saint Antoine pour une position obtenue. D. B. T. — Plusieurs personnes remercient saint Antoine pour diverses faveurs spirituelles et temporelles obtenues par son intercession. — Actions de grâces à saint François pour une grande faveur. — Remerciements à N. D. des Sept-Douleurs pour une guérison obtenue. C. D. — Remerciements à sainte Claire pour soulagement obtenu dans une maladie douloureuse, après une neuvaine faite en son honneur. — Une religieuse dangereusement malade remercie la sainte Vierge de l'avoir guérie, à la suite d'une neuvaine faite en son honneur, au cours du mois de mai. — **Québec.** — Mille remerciements à saint Antoine pour avoir empêché un jeune homme de prendre de la biisson; je le recommande aux prières pour sa persévérance. Je recommande un père de famille. M. L. — **Saint Roch** — Remerciements à saint François pour une guérison soudaine obtenue par son intercession avec promesse de la publier. — **Saint-Sauveur.** — Remerciements à saint Antoine pour m'avoir fait trouver de l'ouvrage. J'avais promis du pain pour ses pauvres et la publication de cette faveur. J'ai rempli mes promesses. T. — **Beauport.** — Une conversion miraculeuse obtenue par l'intercession de Marie-Immaculée. M^{de} J. G. — **Trois-Rivières.** — Je remercie saint Antoine de m'avoir guéri d'une enflure à la joue, ce qui me faisait beaucoup souffrir. E. C. — **Saint-Hyacinthe.** — Je remercie saint Antoine de Padoue pour une grâce spéciale que j'ai obtenue par son intercession. E. H. L. — **Taftville Coan** — Je remercie de tout cœur saint Antoine, saint François Solano et saint Gérard Majella, d'avoir préservé mon jeune enfant d'un danger de mort. — **Waterloo.** — Remerciements et reconnaissance à saint Antoine de Padoue pour le recouvrement d'une somme d'argent perdue, après promesse de publier. M-M. de C.

Pensée

L'homme doit apporter une grande sollicitude à garder la grâce qui vient de Dieu et à travailler fidèlement en usant de cette grâce; car souvent on perd le fruit pour les feuilles, le grain pour la paille.

(B. Egide d'As ise.)

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La prédication de la tempérance.

Grâces spirituelles, 21. — Grâces temporelles, 31. — Pécheurs, 38. — Vocations, 19. — Positions, 28. — Malades, 37. — Jeunes gens, 24. — Jeunes filles, 17. — Défunts, 12. — Ivrognes, 22. — Familles-santé, 32. — Familles-accord, 2. — Objets perdus, 2. — Indifférents, 10. — Ières Communions, 28. — Familles-prospérité, 4. — Examens, 3. — Actions de grâces, 15. — Grâces d'état, 22. — Enfants, 15.